

POLICE MAGAZINE

Drames au Spectacle

Au cirque, au cinéma et parfois au théâtre, se produisent dans la coulisse et souvent devant le public des événements mystérieux et même tragiques dont l'enquête menée par R.-G.-A GRUN et JEAN BAZAL vous révélera les raisons cachées.
Lire le début de cette enquête pages 8 et 9.



Des mitraillettes pour 2 000 francs et même pour rien.

Nous voici arrivés à la partie la plus délicate de cette enquête.

Vous avez tous entendu parler de ces marchands d'armes pour l'Espagne.

— La non-intervention est violée ! On ravitaille les rouges ! Non, ce sont les blancs que les trafiquants d'armes approvisionnent en munitions de toutes sortes !

Et, selon les sentiments qui les animent, hommes politiques de droite et de gauche escaladent le Forum, tonnent contre l'adversaire qu'ils accusent de manquer aux engagements pris.

(1) Voir *Police-Magazine*, n° 355 et 356.

On a même jeté en pâture à l'opinion des « cobayes humains » dont le dessein aurait été de ravager la Péninsule au moyen d'un bouillon de culture bien mijoté, alors que, là encore, il ne s'agissait que d'un audacieux coup de racketting.

Que le matériel étranger afflue sur les places de Valence ou de Burgos, cela ne fait aucun doute. Une guerre pareille ne se soutient qu'à grand renfort de matériel et tous les contrebandiers du monde seraient impuissants à doter l'un des belligérants en présence d'assez d'obus pour un bombardement de quelques semaines.

Est-ce que cela signifie que la contrebande ne s'exerce pas à la frontière, par mer et par terre ? Il serait également puéril de le nier. Mais, le plus souvent, elle est le fait d'entreprises individuelles sans grande portée sur la marche générale des événements.

Contrebande de pistolets, de mitraillettes, de cartouches. Mais les batteries lourdes, les tanks, les avions... Est-il encore quelqu'un pour s'imaginer qu'on dissimule de tels engins dans une valise à main ? Au surplus, c'est une justice à leur rendre, douanes, Sûreté nationale et Police judiciaire dé-

termination présumée de l'Orient. Passé le golfe de Gascogne, le bâtiment sortirait de sa prétendue route et irait relâcher à Santander. Pour le cas où il serait inquiété par les torpilleurs français et anglais de la surveillance, il ne resterait qu'à imaginer une vague avarie nécessitant escale au port le plus proche pour expliquer le déroutement du cargo.

En cinq sec, le représentant basque fut pris en charge par M. Michel et quelques-uns de ses « associés ». On l'emmena en Hollande où on lui fit examiner un certain nombre d'appareils. Puis, l'affaire conclue, on s'occupa d'obtenir les autorisations d'exporter, ce qui fut assez facile : M. Michel possédant au Siam un homme de paille qui se faisait fort de prouver que les douze avions destinés en réalité aux Espagnols avaient été vendus par les voies les plus régulières à une firme de Bangkok.

C'est là que le racketting commence et nous devons avouer que l'opération fut conduite de main de maître.

Le prix de la commande était de 9 millions 600 000 francs, soit 800 000 par appareil à prendre sur place. Mais il fallait y ajouter le fret, plus

nationaux du général Franco louchaient eux aussi sur ces avions dont ils n'avaient pas été sans entendre parler. Pourquoi ne se les offriraient-ils pas, après tout ? Qu'est-ce qui pouvait s'y opposer ? Certainement pas M. Michel dont c'est le métier de vendre des engins de guerre aux pays en feu... Il n'était que d'y mettre le prix.

Et voici comment douze appareils achetés par les gouvernementaux furent ensuite vendus aux nationaux, dans le moment même qu'ils cinglaient à fond de cale d'un cargo vers Tampico.

Ce voyage était indispensable pour donner le change aux autorités hollandaises. Mais, après que le consul néerlandais au Mexique eut constaté la régularité de l'opération, il n'était que de procéder à un transbordement sur un navire mexicain,

lequel repasserait l'Atlantique en direction des côtes espagnoles.

Le 28 août, les armées de Franco pénétraient dans Santander.

Le lendemain, le *Mazatlan*, le navire mexicain transportant la cargaison tant convoitée, louvoyait à la limite des eaux territoriales, attendant des ordres qui ne venaient pas.

De Paris, deux télégrammes étaient partis, l'un à destination des nationaux, l'autre des gouvernementaux. Ils étaient également conçus de la manière suivante : *Le Mazatlan, venant de Tampico et ayant à son bord le matériel qui vous est destiné croise à... (suivaient ici les indications maritimes nécessaires). Prière de le prendre en escorte.*

Vous avez compris. De Santander, le destroyer nationaliste *Canarias* s'élança vers le point indiqué tandis que de Gijon le croiseur gouvernemental *Libertad* en faisait autant.

Des deux, le *Canarias* se montra le plus rapide.

Et il ne resta plus à M. Michel qu'à déplorer cet acte de « piraterie » qui privait ses clients gouvernementaux d'une cargai-

(Suite page 15.)

ANDRÉ DEVEAUX.



Il faut barrer la route

au racketting

ploient dans ce domaine une exceptionnelle énergie. Depuis l'ouverture des hostilités, neuf cent quatre-vingts enquêtes sur la contrebande d'armes ont été ouvertes, quatre cent dix-huit arrestations opérées, nombre de condamnations prononcées.

Alors ?... Eh bien, s'il faut reconnaître que les fournitures de guerre à l'Espagne empruntent parfois la sente des muletiers ou la barque du contrebandier, il convient aussi d'admettre, une fois pour toutes, que les gros munitionnaires, ceux qui ont licence en poche et ne se cachent pas, disposent de moyens moins hasardeux pour l'acheminement de leur matériel.

Et, ceci posé, nous n'en sommes que plus à l'aise pour éclairer l'opinion de nos lecteurs sur l'intolérable trafic auquel donne lieu la prétendue contrebande dont il est tant question depuis un an.

UN COUP DE RACKETT SUR LES AVIONS

Boulevard des Italiens, à deux pas d'un cercle dont on a beaucoup parlé lors de l'affaire Stavisky et qui fut fermé. Des bureaux loués à l'année dans un immeuble pour « tout commerce ». On n'a pas regardé à la dépense, l'installation est luxueuse et moderne. Deux dactylos. Un employé-interprète, l'air distingué, passe au crible de la critique les derniers pronostics de la *Veine*. Enfin, toujours fermée sur la salle d'attente, une porte vitrée avec cette seule indication : *Direction*.

Cette porte, si vous la franchissez, vous vous trouvez dans une vaste pièce tapissée d'épaisse laine, nez-à-nez avec un gros homme sanguin, court sur jambes, au regard extrêmement mobile. Il trône derrière un bureau style « tube » et vous accueille d'un air affable quoiqu'il ne soit pas habitué à gaspiller son temps. Appelons-le M. Michel, c'est d'ailleurs presque cela.

Maintenant, abandonnons le boulevard des Italiens pour nous porter... quelques semaines en arrière, d'abord à Bilbao, ensuite à Santander.

On sait que la bataille fut particulièrement vive dans toute la Biscaye. Mais on sait peut-être moins bien que les Basques n'avaient pour ainsi dire aucune aviation à opposer à leurs adversaires nationalistes.

Or, certain jour de fin juin, un délégué du gouvernement basque en quête d'appareils s'en vint à Paris, lesté d'or et de billets.

M. Michel avait opéré des sondages sur place. Il se faisait fort de livrer à bon port autant d'escadrilles qu'il faudrait. Les avions, bombardiers et chasseurs, seraient de licence hollandaise ; quant aux pilotes, il n'en manque pas de par le monde... La livraison s'effectuerait par mer, à des-

10 p. 100 pour la licence d'exportation et 14 p. 100 pour l'homme de Bangkok qui fournissait les pièces certifiant que la cargaison était à destination de l'Orient : au total, plus de 12 millions.

Autour de cette commande dont l'argent avait été encaissé d'avance, ainsi que cela se pratique dans ce métier, allait s'engager une bataille au couteau qui devait se terminer d'une manière imprévue pour les Basques.

D'abord, mystérieusement prévenu de ce qui se tramait, le gouvernement hollandais mit l'embargo sur le navire alors qu'il s'apprêtait, le 22 juin, à rallier Santander.

On s'était tout bonnement aperçu que la fameuse firme de Bangkok n'existait que sur le papier et, dans l'état actuel des choses, les autorités de La Haye refusaient de laisser partir la cargaison.

Que faire ? — Nous avons des appareils disponibles en Angleterre, dirent alors les munitionnaires parisiens. Ils emprunteront la voie des airs, voilà tout. Seulement il faut rémunérer en conséquence les pilotes, car ils courent de gros risques.

Les Basques y allèrent donc d'un nouveau supplément et, le 30 juin, un appareil Boes se posait enfin sur le terrain d'aviation de Santander. C'était le seul exemplaire que l'on devait jamais voir dans la province investie. Un second appareil atterrit, dans la nuit du 5, en territoire français, à la lisière du Gers et du Lot-et-Garonne où la garde mobile s'en empara.

Trop dangereux, vraiment trop dangereux. Les pilotes refusent de survoler une contrée entièrement sous le feu des bombardiers de Franco, depuis la prise de Bilbao, déclara M. Michel au représentant basque. Pourtant, je me suis engagé à livrer à Santander ces avions. J'y parviendrai ou j'y perdrai mon nom !

Le pire est qu'il y parvint, effectivement. La combinaison avec le Siam ayant échoué, comme fortuitement, les munitionnaires se tournèrent vers un pays de l'Amérique centrale bien connu pour ses sympathies envers les gouvernementaux espagnols.

Grâce à l'obligeance du Mexique, le cargo, à la chaîne à Amsterdam, put enfin voguer sur l'Atlantique. Il en coûta un nouveau supplément de fret et un retard de près d'un mois.

C'est à ce moment que se place l'intervention d'un second client de M. Michel. Les

Les caisses de munitions sont chargées à bord du *Palos*.

Le port de Marseille.



M

ALGRÉ le formidable appareil policier et judiciaire dont dispose la Société pour la sauvegarde de la propriété, les inventions chaque jour plus nombreuses ayant le même objet, on ne peut que s'étonner de voir les cambrioleurs faire journellement preuve d'une activité toujours plus grande.

Quotidiennement, messieurs-les-monten-l'air réalisent des prouesses pour exercer une périlleuse profession qui ne nourrit vraiment pas son homme.

Mais, parmi la peu intéressante corporation des cambrioleurs, les plus audacieux, les plus habiles et ceux qui obtiennent les meilleurs résultats sont certainement les rats d'hôtels, dont, s'il faut en croire certaines confidences, l'industrie est la plus rémunératrice qui soit. Ce qui d'ailleurs n'est pas nettement prouvé.

On n'a rien sans peine! dit le dicton. C'est la pure vérité et il se justifie même dans cette branche de l'activité sociale (activité que tout le monde désirerait voir réduite). Que de patience, que de dextérité il faut que ces messieurs déploient pour non seulement réussir leurs coups, mais échapper aux policiers privés et au personnel surveillant les « Palaces » qui les connaissent, les surveillent nuit et jour, les traquent impitoyablement, sans parvenir toujours à leur mettre la main dessus. Car les gaillards sont avisés et ils connaissent une foule de trucs et de combines qui leur permettent assez souvent de se mettre hors de portée de ceux qui les recherchent.

Tous ces gaillards ont plus d'un tour dans leur sac.

En voici d'ailleurs quelques-uns dévoilés par les services de la Police judiciaire et de la Sûreté nationale.



Au moment où les voyageurs viennent nombreux à Paris, il nous a paru utile de mettre en garde les voyageurs et les hôteliers.



DOMPTEURS DE SERRURES

Au moment où les visiteurs viennent nombreux à Paris attirés par l'Exposition internationale, il nous a paru utile de mettre en garde les voyageurs et les hôteliers contre les agissements de ces malfaiteurs en permettant, le cas échéant, leur surveillance et même leur arrestation, tout en déjouant leurs plans.

QUAND LE RAT OPÈRE Plusieurs circonstances permettent de prévoir le moment où le rat se dispose à travailler. En général, lorsqu'il opère seul, il règle sa note d'hôtel le soir et annonce son départ pour le lendemain par le premier train.

Lorsque, au contraire, le travail doit être accompli par deux associés, l'un d'eux descend seul dans l'établissement sur lequel ils ont jeté leur dévolu. Il n'introduit son complice qu'au milieu de la nuit et, à l'aube, lui ouvre lui-même la porte lui permettant de se retirer en emportant tout ce qui peut être compromettant : outils, argent, bijoux.

C'est généralement vers une heure du matin que le rat d'hôtel quitte sa chambre. Chaussé de pantoufles feutrées, il explore alors tous les réduits où quelqu'un pourrait se dissimuler : water-closets, cabinets de débarras, salles de bain, placards, etc...

L'inspecteur chargé de filer le rat ne peut donc pas choisir un de ces endroits pour s'y cacher : le cambrioleur aurait vite éventé le piège. Le policier devra donc prendre une chambre disposée de telle sorte que, par des trous percés au préalable, dans la porte à l'aide d'une vrille et masqués par l'ombre de la moulure, il puisse apercevoir la chambre du voyageur suspect et le couloir.

Quand le malfaiteur s'est assuré — ou tout au moins croit être sûr — qu'aucune surveillance n'est exercée à l'étage qu'il occupe, il explore successivement les autres étages de l'établissement.

S'il n'a rien remarqué d'anormal, si tout lui semble tranquille, il revient alors dans sa chambre pour se mettre en tenue de travail.

Vous le voyez déjà en maillot noir étroitement collé au corps et vous entrevoyez également l'élégante silhouette de sa digne compagne la souris.

Tout cela relève de la féconde imagination de nos grands romanciers populaires. Rats et souris d'hôtel se contentent simplement d'un pyjama, comme vous en portez un, seulement ils le choisissent de préférence de couleur sombre.

Vous pensez bien que ces gens sont trop adroits, trop subtils (le Syndicat des rats d'hôtel va certainement nous envoyer une adresse de sympathie) pour ne pas se rendre compte du danger qu'ils pourraient courir en se balladant en maillot dans les couloirs d'un hôtel, dans une tenue qui les ferait reconnaître immédiatement, au cours d'une rencontre fortuite avec un veilleur de nuit, un domestique, ou un voyageur.

Généralement, dans ses expéditions nocturnes, le rat d'hôtel n'emporte que les instruments strictement indispensables, quitte à revenir dans sa chambre pour en reprendre d'autres, si besoin en est.

REPÉRAGE Il pénètre dans une chambre de n'importe quel étage, dont il a, à l'avance, au cours de

la journée, repéré les occupants. Il s'est renseigné habilement et a appris que le monsieur du 3^e, le n° 111, est un riche banquier en voyage d'affaires ; que la dame du 2^e, le n° 62 est une star de cinéma dont les bijoux sont de grande valeur, etc...

Il sait aussi que le locataire du 3^e, le n° 178 est à laisser de côté, malgré ses apparences aristocratiques. C'est un grec qui fait sa journée au cercle. On ne travaille pas chez ses amis dans cette salle corporation.

Le rat pénètre donc dans une chambre — de préférence pas dans une de celles de l'étage où il est installé — soit à l'aide d'un ouistiti (1), soit à l'aide d'une fausse clef. Mais jamais il ne tente quoi que ce soit avant d'avoir acquis la certitude que la personne qui occupe la chambre dort d'un profond sommeil.

Il écoute avec la plus grande attention, l'oreille collée à la porte pendant quelques minutes, aussi longtemps qu'il le faut ; si le sommeil du voyageur ne lui paraît pas régulier, il va à une autre porte et ainsi de suite jusqu'au moment où le client sérieux se révèle.

C'est cette façon d'opérer qui constitue le travail dit « à la flanc », c'est-à-dire non préparé.

Mais, dans la plupart des hôtels, il existe aux portes des targettes, des verrous de sûreté, alors le rat ne peut travailler que sur « affaires préparées ». Il accomplit généralement ce travail préparatoire pendant les heures des repas. Sa façon de procéder diffère suivant le modèle des verrous et des targettes.

Quand il se trouve en présence du modèle ordinaire, il abaisse de deux ou trois centimètres la partie supérieure de la gâche, de façon que le pêne vienne buter contre les parois, au lieu de pénétrer dans la cavité. Le voyageur, sentant un arrêt, croit avoir fermé sa porte alors qu'il n'en est rien.

Pour le modèle dit « à billes », le rat introduit à l'intérieur de la targette un morceau de caoutchouc qui, formant ressort, fait revenir le pêne à sa position première.

Avec l'un ou l'autre modèle, il peut, après avoir dévissé la gâche et bouché les trous des vis avec du mastic, replacer la tête de vis dont il a coupé la partie filetée, la gâche tombe alors à la plus faible poussée et, généralement, sur un tapis placé là comme par hasard, amortissant le bruit de la chute.

Mais le véritable instrument de travail du rat, comme du vulgaire cambrioleur, l'instrument préféré est toujours le fameux ouistiti permettant de faire tourner de l'extérieur l'extrémité d'une clef laissée sur la serrure, à l'intérieur, par un voyageur précautionneux, se croyant, avec ce procédé parfaitement en sécurité.

Ce ouistiti a l'apparence d'une simple paire de ciseaux de femme, des ciseaux à broder dont les tiges très minces sont rondes et aplaties à leur extrémité. Cette sorte de pince possède également à l'intérieur de ses mâchoires une surface légèrement striée. Le

(1) Outil qui permet de saisir de l'extérieur une clef engagée dans une serrure et de la faire fonctionner normalement.

PROCHAINEMENT :

La guerre ardente et inconnue des espions

En Espagne, sur les traces des Services secrets

Grand reportage de Jacques LEROUX

ouistiti s'introduit sans difficultés dans la serrure ; il suffit ensuite d'entr'ouvrir légèrement la pince, d'agripper la clef et, en serrant les manches, de tourner pour ouvrir le pêne sans le moindre ennui.

Le tout, par mesure de prudence, se démonte aisément et peut se transformer, en quelques secondes, en un inoffensif tire-boutons, ou en un utile coupe-cor. L'appareil se renferme dans un coquet étui en argent, en nickel, parfois en or, constituant le « bastringue ».

Mais c'est un terme bien vulgaire pour des gens qui travaillent dans un certain milieu et on l'entend rarement prononcer.

Ainsi avertis, vous pourrez vous tenir sur vos gardes et éviter que votre chambre ne serve de champ d'expériences à un rat d'hôtel et que votre serrure ne reçoive la visite du trop curieux ouistiti.

JEAN CEY.

Le rat écoute avec la plus grande attention, l'oreille collée à la porte.





Au-dessus : Miss Mann qui fait un procès en restitution d'enfant.

Le magistrat de la Cour khédivale et le petit Reginald qui fait l'objet du procès.

SALOMON, en jugeant entre deux mères revendiquant le même enfant, offrait un moyen radical qui, repoussé par l'une des parties, fit éclater la vérité.

Un juge de la Cour khédivale du Caire va très prochainement appeler à statuer sur un cas qui présente beaucoup d'analogies avec le premier.

Un spécialiste russe, le Dr Mordoff, après avoir longtemps exercé en Angleterre où il s'était marié, était venu habiter l'Égypte et y vivait heureux auprès de sa femme et de son fils, le jeune Reginald, aujourd'hui âgé de cinq ans, quand il se vit poursuivi en restitution de l'enfant par une demoiselle Mann, de nationalité anglaise.

L'affaire est assez compliquée. La plaignante, selon l'acte d'accusation, aurait accouché en mai 1932, dans une institution charitable d'un enfant du sexe masculin auquel elle donna le nom de Reginald Mann, né de père inconnu.

Dans une situation très précaire à l'époque, elle avait végété jusqu'au jour où on lui offrit de voyager à l'étranger.

Ne pouvant s'embarasser de son enfant, elle avait répondu à une annonce de journal, où une personne bienfaisante offrait de s'occuper d'un baby que sa mère, pour une raison ou pour une autre, voudrait abandonner.

Or l'annonceur, assure-t-elle, n'était autre que le Dr Mordoff. L'arrangement fut conclu et, le lendemain, elle se séparait de Reginald qu'elle confia à la femme du praticien.

Puis elle partit pour l'étranger. Revenue enfin et se trouvant dans une situation florissante, elle avait recherché les Mordoff et appris qu'ils avaient quitté l'Angleterre pour s'installer en Égypte.

D'une enquête à laquelle elle s'était livrée, avec l'aide d'une agence de police privée, elle avait appris qu'ils avaient un garçonnet de cinq ans, Reginald.

Ne doutant pas que ce fût là son propre enfant, elle s'adressa au couple pour le reprendre, s'offrant à régler tout l'arriéré des dépenses occasionnées par son entretien.

Elle se vit opposer une fin de non-recevoir. Le petit Reginald était bel et bien le fils des Mordoff et, par une troublante coïncidence, il était né en ce même mois de mai

A QUI L'ENFANT ?



Le Dr Mordoff et le jeune Reginald, aujourd'hui âgé de cinq ans.

1932 où Reginald Mann venait au monde, et, qui plus est, tous deux à des dates à peu près identiques.

Le Dr Mordoff ne conteste pas avoir recueilli le baby, mais avoir voulu satisfaire là un caprice de sa femme.

Celle-ci avait jadis dirigé une pouponnière et, comme elle venait elle-même d'être mère, elle pensait pouvoir s'occuper en même temps d'un autre enfant.

Un arrangement ayant été rapidement conclu avec Miss Mann qui avait hâte de se rendre à l'étranger, les Mordoff, depuis lors, étaient restés sans nouvelle d'elle.

La fatalité avait voulu que son fils, très délicat du fait des privations endurées par la jeune femme durant sa grossesse, mourût le lendemain même du jour où il leur avait été remis.

Mais le départ brusqué de sa mère, partie sans laisser aucune adresse et son silence prolongé les avaient empêchés de lui annoncer le décès du baby.

Quant à Reginald Mordoff, d'une santé robuste, il était devenu le bel enfant que chérissaient ses parents et qui, de son côté, les adorait.

Le curieux de toute cette affaire, où il existe des points bien obscurs, consiste dans le doute qui plane sur les deux Reginald.

N'y aurait-il pas eu substitution d'enfants ?

Reginald Mann n'aurait-il pas remplacé Reginald Mordoff décédé auprès de parents éplorés et qui se seraient alors attachés au petit être comme s'il était leur fils ?

La question est difficile à trancher, d'autant que tous les papiers sont absolument en règle, et la tâche qui s'impose au juge de la Cour khédivale est, on le voit, des plus ardues.

En tout cas, la voix du sang reste bien silencieuse chez l'enfant qui donne toute son affection à ceux dont les soins dévoués l'ont entouré depuis toujours.

HENRI WOEST.

On accuse, on plaide, on juge...

LA MONNAIE DE « SINGE » Une ancienne tradition veut que les maîtres règlent leurs domestiques, ou gens de maison, sans exiger d'eux le moindre reçu. Il en découle souvent des discussions, parfois des procès.

Nous sommes devant les prud'hommes. Un valet de chambre : Luc-Félicien Z..., déclare :

— Je suis entré au service de M. le baron P..., un noble Hongrois, à la fin de mai. La place ne me parut pas mauvaise. Mais il y avait un hic : M. le baron ne parle pas le français ; sa femme est grecque et ne s'exprime volontiers qu'en turc. Quant aux enfants, ils sont quatre et le plus jeune a bien dix ans. Or l'aîné a été élevé en Allemagne, le second en Tchécoslovaquie, le troisième en Angleterre et le quatrième... ma foi ! je ne sais pas... Tout ce que je puis dire, c'est qu'il me traitait assez injurieusement et se refusait à m'appeler autrement que « larbin... » « Larbin, venez ici !... Larbin, allez me chercher des cigarettes !... Larbin... »

— Déplorable éducation, souligne le président.

— Je n'attachai pas grande importance à ce gamin, poursuit avec une résignation souriante le demandeur. Mais ce qui ne tarda pas à m'inquiéter, ce fut le paiement de mes gages. Au bout de trois mois, je n'avais encore encaissé... Une minute, messieurs, c'est tellement plein de complications ces comptes, que j'ai dû les noter sur mon carnet... Ah ! voilà :

« Le 9 juin, de Madame : 7 piastres ; le 16, de M. Julich (c'est l'aîné des enfants) : 33 groscheus ; le 21, de M. le baron : 4 dinars ; le 7 juillet, de M. Léléo (c'est le troisième garçon) : 95 centesimos... ; de Madame, le 13 août... »

— En bref, un assemblage assez complet de devises étrangères ?

— Et qui m'a produit un total de cent vingt-huit francs quarante... à la fin d'août. Mais ce n'est pas tout... J'avais pris ces monnaies pour des pourboires. Or, quand j'ai réclamé mes gages à M. le baron, par trois fois, au moyen de gestes, il a prétendu que j'étais payé...

— Également par gestes ?

— Oui, il a fait celui qui veut dire : « Basta ! N'en parlons plus... » Maintenant j'ai à ajouter que le service est plutôt irrégulier chez M. le baron. Ainsi, tous les matins et tous les soirs, il me fallait promener les bêtes de Madame...

— Des chiens ?

— Non, un pélican, une chèvre de Mongolie et un jeune chat persan... Je réclame trois mois et demi de salaire dus, plus l'intérêt à sept pour cent, plus l'indemnité d'usage, plus des dommages et intérêts, parce que le chat m'a mordu au ventre et que j'ai passé deux heures en observation à l'Institut Pasteur...

M. le baron P... réplique, par le truchement de son avocat :

— Nous sommes, la baronne et nous, séparés de biens, l'adversaire a bien été engagé, nous le reconnaissons, mais nous avons une vie très mouvementée, nous ne nous attachons pas aux détails. En effet, notre insuffisance en matière de langage nous oblige à être un peu superficiel, à ne pas nous embourber dans certaines questions domestiques. Ce valet de chambre est venu du bureau de placement ; il a vu la baronne qui a dit : « Oui. » Il nous a vu ensuite et nous l'avons accepté. Nous avons la conviction que la baronne lui a fait payer ses gages chaque fin de mois... Et, lorsque le valet de chambre nous les réclama, nous lui avons fait entendre... avec les moyens dont nous disposions, que sa demande ne nous intéressait pas... Au surplus, les magnificences supplémentaires prodiguées à son endroit par toute la famille sont là pour prouver que nous ne sommes pas de ceux qui font travailler les gens sans les rémunérer avec largesse.

« M^{me} P... est pour le moment en voyage quelque part du côté d'Alexandrette ou de Beyrouth. Nous demandons au Conseil de remettre l'affaire à son retour... dans trois mois... »

Les prud'hommes, après avoir montré une compréhensible indécision, ne se sont pas ralliés à la thèse du défendeur.

Et, tenant pour sincère la réclamation du valet de chambre, sans pour cela suspecter la bonne foi du baron, lequel aurait dû produire une preuve du règlement, mais pouvait fort bien n'en pas posséder, en raison de ce fâcheux usage, les juges ont condamné le riche Hongrois à verser à son domestique une somme de mille francs à titre provisionnel, en attendant le retour de l'épouse voguant au gré des chemins...

J. C.

AIME-MOI OU JE M'OUVRE LE VENTRE

sur l'avenue des Champs-Élysées... Aux terrasses des cafés, le luxe de la Parisienne

voisine avec l'élégance plus tapageuse de l'Anglo-Américaine.

Poupées brunes, blondes, rousses attirent les regards masculins.

Les autos se hâtent vers les allées fraîches du bois.

— Il est bien difficile de traverser, mademoiselle ! murmure une voix.

La jolie fille — silhouette de mannequin, cheveux d'or au-dessus des yeux sombres — sourit et répond :

— C'est vrai ; à cette heure, les autos viennent dans tous les sens !

La conversation ainsi entamée se continue sur l'autre trottoir : il est jeune, séduisant ; elle est gracieuse et peu sauvage. Est-ce une idylle qui commence ?

Elle est vendeuse dans une grande maison de modes ; il est chimiste dans une parfumerie réputée : ils se rencontrent quelquefois le soir où, en écoutant gémir un accordéon et vibrer la plainte langoureuse des guitares, il lui dit les mots éternels :

— Je vous aime...

Elle sourit, sans répondre.

— Et vous ?

Elle sourit toujours, un peu gênée. Désolé, il a crié :

— Vous ne m'aimez pas...

Et elle ne l'a pas contredit.

Va-t-il abandonner l'espoir de la faire sienne, d'autant plus qu'elle a manqué le rendez-vous suivant ? Non, il écrit des lettres passionnées, tendres, suppliantes, menaçantes et, un soir, il l'attend à la sortie de l'atelier.

— Rosette, je ne puis vivre sans vous.

— Voyons, voyons, faites-vous une raison...

Comme au soir de leur première rencontre, c'est l'heure féérique des lumières multicolores qui s'allument, des rires émerveillés de femmes qui semblent se donner par avance traversent l'atmosphère vibrante de plaisir facile :

— Soyez ma femme ! supplie l'amoureux.

Elle secoue négativement la tête :

— Pourquoi ?

Du bout des lèvres, Rosette a la phrase qui poignarde :

— Je ne vous aime pas

Hébété, il répète :

— Vous ne m'aimez pas...

Elle secoue encore la tête.

Alors, il crie :

— Tu m'aimeras ou je m'ouvre le ventre.

Et, joignant le geste à la parole, il saisit dans sa poche un couteau effilé et s'en porte un coup violent.

Comme un pantin brisé, le malheureux s'effondre.

Seizième chambre correctionnelle : au banc de la partie civile, une jolie fille blonde ; au banc des prévenus libres, un jeune homme timide :

— Vous êtes, lui dit le président, poursuivi pour violences vis-à-vis de M^{lle} Rosette X...

Le prévenu semble retrouver un peu d'assurance :

— Mais, fait-il, si j'ai commis des violences envers quelqu'un, c'est envers moi-même, puisque c'est moi que j'ai blessé en voulant m'ouvrir le ventre.

— C'est exact, remarque le président, mais vous avez crié : Aime-moi ou je m'ouvre le ventre ! Cette menace est, par la loi, semblable à celle de l'homme qui tire en l'air lorsqu'une femme se refuse à lui : ce sont des faits que le code qualifie de violences !

La blonde Rosette qui, jusqu'à présent, n'avait rien dit, s'exclame :

— Bien sûr que ce sont des violences... J'ai eu aussi peur que s'il m'avait blessé moi-même !

— Aussi peur, peut-être, observe le substitut, mais, en tout cas, moins de mal !

De fait, l'amoureux qui déclare : « Elle me résiste, je me fais hara-kiri... », ne porte en somme préjudice qu'à lui-même.

C'est ce qu'a pensé le tribunal qui a condamné le pauvre garçon à 25 francs d'amende seulement.

— Il méritait davantage ! murmura, en quittant l'audience, Rosette implacable... comme sait l'être une femme qui n'aime pas !

SYLVIA RISSER.

UN PETIT PROCÈS

Sur le marché d'une petite ville de Savoie, une ménagère achetait, l'autre jour, une poule vivante. Le prix payé, la brave femme allait s'éloigner quand, dans le panier où elle l'avait mise, la poule se mit à chanter. Elle venait de pondre un œuf.

— Cet œuf est à moi, s'écria aussitôt la vendeuse, car il était fait quand je vous ai cédé la bête.

— Pardon ! répliqua la cliente. J'ai acheté le tout. Nous n'avons fait aucune distinction entre le contenant et le contenu.

— S'il était venu deux minutes plus tôt, cet œuf eût été dans ma poche.

— S'il était venu deux minutes plus tard, vous n'en auriez rien su...

Et voilà le cas embarrassant qui vient d'être soumis au juge de paix. Si vous étiez à sa place, que décideriez-vous ?

Des détectives venus pour trouver un stock de drogue découvrent, au fond de la citerne, le cadavre décomposé de Luella.



LA CITERNE SON SECRET RÉVÉLÉ

Dans les bureaux de la brigade des stupéfiants, s'amoncellent les stocks saisis.

tions nous laissaient supposer qu'au fond de cette citerne avait votre beau-frère, Louis Cody, affilié à toute une bande de contrebandiers de stupéfiants, avait dû cacher de la drogue.

« Nos renseignements étaient précis et nous allions opérer, quand nous nous trouvâmes devant un homme hébété, éberlué.

« Agité d'un tremblement nerveux impossible à surmonter, il nous promit de nous remettre tous les stupéfiants en sa possession, mais nous conjura de ne pas pousser plus avant nos investigations. On ne lui obéit pas.

« Bien nous en prit, comme vous pouvez vous en rendre compte, par l'odeur même qui s'échappe de ce trou béant : un cadavre se trouve au fond



Le mariage avait été célébré sous les plus heureux auspices dans le domaine rural que les riches fermiers Klemann exploitaient à Joliet dans l'Illinois.

Raymond, l'aîné de leurs enfants — ils en avaient deux — était métayer, comme son père, tandis que leur fille Luella avait reçu à Chicago une éducation supérieure.

Jolie, grande et bien faite, très sportive aussi, elle avait noué des relations assez suivies avec un vendeur de la maison Norman Davis.

Louis Cody — c'était le nom du jeune homme — avait tout du beau gosse et savait plaire aux femmes. Les renseignements recueillis sur lui n'étaient pas extrêmement favorables, mais Luella avait averti sa famille que jamais elle n'épouserait aucun autre que lui.

Par une étrange coïncidence, à peine le voyage de noces du jeune couple venait-il de s'achever que Cody était licencié par la maison qui, jusque-là, l'avait employé.

Le mari de Luella se mit en quête d'un autre emploi et ne fit plus dans la ferme de Joliet que de courtes apparitions, donnant toujours lieu à de sérieuses querelles dans le ménage.

Cette situation affligeait Raymond Klemann, qui décida de tenter auprès des anciens employeurs de son beau-frère une démarche en sa faveur.

Il eut un entretien avec Norman Davis junior qui ne tardait pas à remettre les choses au point.

Louis Cody, expliquait-il, devait surtout sa place à ce qu'il était le fils d'un des plus anciens ouvriers du fondateur de la firme d'automobiles.

Il avait à son actif quelques fautes de jeunesse sur lesquelles Norman Davis junior, en prenant la direction de la maison, avait passé l'éponge, espérant qu'avec le mariage il s'amendait.

Il n'en fut rien et Cody retomba bientôt dans des errements pires encore que les premiers.

Il était devenu une proie facile aux mains de la pègre infâme des bas-fonds de Chicago, ce qui n'est pas peu dire, et principalement des contrebandiers de la drogue, qui trouvaient en lui un auxiliaire de premier ordre.

Sous couleur de présenter des acheteurs éventuels, il essayait avec eux des voitures de la maison et faisait en leur compagnie de longues randonnées.

On exerça une surveillance active dont le vendeur fut l'objet et l'on put découvrir ainsi le trafic de stupéfiants, auquel il se livrait.

C'était à l'arrivée des bateaux à New-York que ses « clients » s'abouchaient avec ceux qui importaient la drogue. On se servait ensuite des autos d'essai pour l'amener à Chicago, d'où elle était répartie dans d'autres centres du territoire de l'Union.

Pour éviter un scandale très préjudi-

cial, Norman Davis s'était borné à chasser l'employé, en lui disant d'aller se faire pendre ailleurs.

Tout récemment encore — il y avait une quinzaine au plus — et c'était là son dernier exploit, Louis Cody avait évité, grâce à la vitesse de la voiture qu'il pilotait, d'être arrêté à New-York par les agents fédéraux.

Et, devant les regards atterrés de Raymond, l'ancien patron de son beau-frère ne put s'empêcher de s'exclamer : — Mais vous ne lisez donc pas les journaux, monsieur Klemann ? Il est vrai que là-bas, dans votre ferme de Joliet, vous avez assez à vous occuper.

Et, se levant de son siège, Norman Davis alla chercher des journaux datant de deux semaines précédentes, puis tendit le papier à son interlocuteur.

Les illustrations qui s'étaient à la première page sous des titres en caractères gras en disaient long sur les événements relatés dans les colonnes.

— Tenez, fit Norman Davis en désignant du doigt, voici l'arrestation mouvementée de Bonanzi, autrement dit « Brooklyn Willie » par les agents de la brigade des stupéfiants.

« Or Bonanzi était très lié avec Louis Cody...

« Il a été pris en flagrant délit ainsi que six autres de ses acolytes, au moment où, du bord du *Taybank*, un charpentier chinois, Ah-Nan, leur refilait sa marchandise frauduleuse.

« Mais cette prise n'a été que partielle. Cody avait pu en garer plusieurs paquets dans sa voiture et profiter de la bagarre pour décamper à toute allure. Qu'est-il devenu depuis lors ? Je l'ignore totalement, et, avec moi, bien d'autres.

Raymond releva vivement les dates des journaux et soudain s'écria :

— Ah ! voilà une coïncidence assez étrange. Au lendemain même du jour où Bonanzi et ses complices étaient coffrés à New-York, mon beau-frère était venu à la ferme...

« Nous étions tous absents, à l'exception de ma sœur. Je vous ai dit qu'ils ne vivaient pas en bonne intelligence. Que s'est-il passé entre eux, je l'ignore, mais toujours est-il que mes parents et moi, en rentrant, nous ne pûmes que constater l'absence de Luella.



Arrestation mouvementée du contrebandier de drogue Bonanzi, ami de Cody, et à qui le charpentier chinois Ah-Nan, du cargo *Taybank*, avait remis sa marchandise frauduleuse.

— Avez-vous eu des nouvelles d'elle, depuis ?

— Aucune.

— Voilà qui est bien extraordinaire, reprit Norman Davis devenu soucieux.

Raymond n'eut plus qu'une hâte : retourner à Joliet et se rendre auprès du chef de la police.

Mais quelle ne fut pas sa surprise, en rentrant à la ferme, d'entendre des coups sourds qui semblaient provenir du sous-sol.

A cette heure, son père et sa mère étaient aux champs, la maison devait être vide... Il se précipita vers la cave.

Deux hommes étaient accroupis devant un trou rectangulaire, ouvert dans le sol cimenté et que recouvrait ordinairement une plaque de bois.

Une odeur pestilentielle se dégageait de la cavité.

Les deux hommes étaient des détectives. L'un d'eux se releva et expliqua :

— Nous sommes ici, monsieur Klemann, pour accomplir une bien pénible mission. Nous étions venus opérer une descente de police, car certaines indica-



Fille de riches fermiers de Joliet (Illinois), Luella Klemann s'était amourachée du vendeur d'autos, Louis Cody, dont elle devenait bientôt la femme.

de la citerne depuis quelque temps déjà. Il y eut un cri qui n'avait rien d'humain, auquel succédèrent ces mots de Raymond Klemann, coupés de sanglots :

— Mais c'est le cadavre de Luella !... ma sœur infortunée... la femme de ce misérable !...

C'était la fille des vieux Klemann, en effet, que son mari avait saisie à la gorge et étranglée parce qu'elle l'avait menacé de le dénoncer à la justice comme recelateur de la drogue maudite, dont il était lui-même la première victime...

TOM TURNER.

RÉSUMÉ DES CHAPITRES PRÉCÉDENTS.

Un cotre commandé par le capitaine Ralph Strong transporte deux passagers : le journaliste René Parol, qui fait un reportage sur les camps nudistes, et M^{lle} Josette Smith, qui vient retrouver sa sœur Jane, membre de la colonie naturiste de l'île Zambourou. Mais, au moment où le petit navire arrive en vue de l'île, ses occupants font une macabre découverte : sur la grève, une femme nue est attachée au tronc d'un palmier, la malheureuse a cessé de vivre après avoir été horriblement torturée. Cette femme n'est autre que Jane Smith. Quelles sont les raisons de cet abominable meurtre ? Quel en est l'auteur ? Les membres de la colonie de Zambourou paraissent aussi bouleversés que les nouveaux arrivants. Il y a là Ughel, le chef, et ses compagnons : le Dr Muller, le professeur Eckert, John Wilson et Teddy Holt, ainsi que trois femmes : M^{me} Eckert, Miss Rosalinde Mackenzie et Miss Irma Schell. Ils habitent un étrange village blotti au fond d'une baie, et Josette Smith, affolée par la fin tragique de sa sœur, veut immédiatement quitter ce village inhospitalier, mais, au moment où elle va repartir, le capitaine Strong s'affaisse, mort...

III (1)

La prison verte.

Un lourd silence pesa pendant quelques secondes sur la pièce et fut rompu par un fracas de vaisselle brisée. Une jeune serveuse malgache venait de laisser choir une pile d'assiettes et elle fuyait éperdument vers l'office.

— Est-il vraiment possible, monsieur Parol ?

Ughel s'était penché et René remarqua le visage soudain cireux du chef de la colonie.

— Aidez-moi à relever le corps...

— Il est toujours dangereux de manger trop abondamment quand on n'est plus jeune et qu'on est sujet aux attaques, grommela le professeur Eckert.

René Parol s'était écarté pour permettre au Dr Muller d'examiner la dépouille du capitaine Ralph Strong. Il avait trouvé le ton du professeur si déplaisant qu'il ne put s'empêcher de lui rétorquer sèchement : — Attendez au moins les conclusions du docteur.

Le petit homme fronça imperceptiblement les sourcils, mais ce fut avec une douceur onctueuse qu'il murmura :

— J'ai peut-être donné mon avis un peu trop précipitamment, mais je serais étonné de ne pas avoir raison.

Là-dessus, il se mit à rouler sa serviette avec une parfaite indifférence.

Le journaliste sentit un malaise lourd l'envahir. Certains de ces hommes, décidément, réagissaient devant la mort avec un calme gênant. John Wilson, plus encore que le professeur, ne montrait pas la moindre émotion. Confortablement renversé

(1) Voir *Policé-Magazine*, n° 356.

dans son fauteuil, il continuait à fumer par bouffées égales et René, suivant le regard du garçon, constata qu'il dévisageait Josette Smith avec une impertinence révoltante.

Il maintint à grand peine la colère qui le gagnait.

— N'aurait-il pas été préférable, articula-t-il, de faire sortir ces dames ?

— Certes, fit Ughel. Occupez-vous d'elles, Teddy.

Le jeune homme se leva et René put constater que, si Teddy Holt n'avait pas bougé de sa place, ce n'était sûrement pas par impassibilité. Il était, au contraire, tellement troublé qu'il dut se cramponner à la table pour ne pas tomber.

— Assieds-toi, ricana John Wilson. Tu ne tiens même pas debout !

Se levant à son tour, John Wilson s'approcha paisiblement des femmes.

— Allons, venez avec moi...

Elles obéirent comme des automates, même Josette Smith à qui le jeune colosse, tout en mâchonnant son cigare, glissa :

— Well! Miss, je crois que vous serez bien forcée d'accepter notre hospitalité, hein ?

Pour lui faire passer la porte, il la poussa familièrement par les épaules et, sous cette énorme main, la jeune fille frissonna comme sous une menace.

— Voulez-vous qu'on étende le corps sur la table, docteur ? questionna Ughel. Vous pourriez l'examiner plus commodément.

— Je crois que ce ne sera pas la peine.

Un petit sanglot étouffé fit sursauter René, Teddy Holt pleurait, la tête dans les mains, et des spasmes violents secouaient ses épaules.

Ughel eut un geste d'irritation, mais, presque aussitôt, il changea d'attitude. Ses traits s'adoucirent et il conseilla :

— Ne reste pas ici, Teddy.

L'adolescent fit un visible effort pour réagir. Il balbutia :

— Ces morts, chef...

Mais il ne continua pas. On eût même dit qu'il ravalait péniblement les mots qui lui venaient à la bouche.

— Va, petit, va, fit simplement Ughel. Le professeur Eckert intervint en haussant les épaules.

— Ah! jeunesse...

Il se leva et prit Teddy par le bras :

— Viens avec moi... Nous allons mettre mon herbarier à jour... Tu m'aideras et ça te changera les idées.

On entendit leurs pas s'éloigner dans le couloir.

— Alors, docteur, s'impatienta Ughel, vous n'avez toujours pas une idée ?

Le praticien redressa lentement la tête.

— Une idée ? Sûr que j'en ai une. Et ce n'est même plus une idée. C'est une certitude.

Remontant d'un revers de main cette rebelle mèche grise qui lui balayait sempiternellement le front, il fixait alternativement son ami et le journaliste.

— Cet homme, fit-il, n'a pas eu la moindre attaque. Il est mort empoisonné.

On eût dit que le médecin avait voulu mettre quelque solennité dans l'annonce de cette nouvelle, mais, s'il comptait provoquer une sensation, il fut certainement déçu. Ni Ughel ni René Parol ne sourcilèrent.

— Quoi ? s'exclama le Dr Muller. Vous vous y attendiez donc ?

— Un peu, gronda le chef, plus sombre et plus fermé que jamais.

Ses yeux d'acier rencontrèrent le regard méfiant du journaliste.

— J'ai l'impression que nos pensées évoluent sur le même plan, monsieur Parol.

— Je ne pourrais le savoir que si vous me faisiez part des vôtres.

Sans répondre à René, Ughel questionna le docteur :

— Quel poison ?

— Ça, je ne peux rien vous dire de formel. La teinte de la cornée pourrait faire croire... Mais non, vraiment, une autopsie seule permettrait de déterminer avec sûreté la nature du poison et je ne suis pas outillé pour faire un examen des viscères...

Les trois hommes contemplèrent en silence le cadavre du vieux Ralph Strong.

— Pour ma part, avoua le médecin au bout d'un instant, je n'y comprends absolument rien.

— Ce qui est clair, en tout cas, fit René, la voix durcie, c'est que ce malheureux a été empoisonné au cours de ce repas !

Les bras croisés sur la poitrine, Ughel se promenait maintenant de long en large et la légère crispation de ses lèvres montrait la difficulté qu'il avait à se dominer.

Il s'arrêta enfin devant le journaliste.

— Il y a une chose dont je voudrais que vous fussiez certain, monsieur Parol. C'est que je mettrai tout en œuvre pour éclaircir le mystère qui entoure ces deux morts.

Après une hésitation, il reprit — et une volonté farouche l'anima :

— Je veux savoir qui a assassiné Jane Smith. Je veux savoir qui a assassiné le capitaine Strong. Et je vous assure que, si je découvre le meurtrier...

Il serra les poings dans un geste de menace, puis respira profondément pour reprendre son sang-froid.

— Ne perdons pas de temps. Au travail. Vous, docteur, vous allez faire transporter ce corps dans le pavillon où se trouve déjà la dépouille de Jane et vous ferez creuser les fosses par les jardiniers. Il faut que l'enfouissement ait lieu avant la nuit. Quant à vous, monsieur Parol, vous allez m'aider à interroger tout le monde. L'assassin de ce marin ne peut se chercher que parmi les membres de ma colonie, ou parmi nos domestiques indigènes, n'est-ce pas ?

— Indiscutablement. De même, d'ailleurs, que l'assassin de M^{lle} Smith.

Le front d'Ughel se plissa.

— C'est moins certain. Les indigènes des îles environnantes peuvent être venus dans un cotre et avoir commis le crime. Vous savez l'attrait qu'exerce une femme blanche sur un noir ? Ces demi-sauvages ont fort bien pu épier la pauvre Jane, l'entraîner à l'écart et assouvir sur elle une passion où s'est manifestée toute la cruauté ancestrale de ces primitifs. Qu'en pensez-vous ?

— Je pense que vous semblez tenir à innocenter d'office vos compagnons.

Ughel lança au journaliste un regard dépourvu d'aménité.

— Il me semble pourtant que ma thèse demande réflexion.

— Certes, mais nous devons aussi envisager un drame qui n'aurait pas dépassé le cercle restreint des membres de la colonie. La jalousie est à la base de bien des forfaits...

— Quelle jalousie ?

— M^{lle} Jane Smith était une fort belle fille qui ne devait pas laisser indifférents ceux qui vivaient avec elle et qui sont, que je sache, des hommes en chair et en os...

Ughel alluma une cigarette et déclara sèchement :

— Jane vivait avec nous en camarade. Vous comprenez ce que je veux dire ?

— Vous entendez par là qu'elle n'avait pas d'amant ?

MEURTRE chez les NUDISTES



ARTRES en les DISTES

par GEORGES VIDAL

— Oui. Elle a dû, certainement, être l'objet des sollicitations de certains, mais elle a décliné toutes les avances, j'en mettrai ma main au feu. Elle entendait conserver son absolue liberté.

— Et les deux autres jeunes femmes qui, en dehors de M^{me} Eckert, partagent votre existence sont-elles aussi indépendantes que l'était la défunte ?

— Miss Rosalinde Mackensie est une jeune fille. Quant à Miss Irma Schœll...

Ughel s'interrompit avec un air excédé.

— Je crois, fit-il, que nous ferions mieux d'interroger mes camarades pour voir si aucun d'entre eux n'a remarqué un incident suspect au cours du déjeuner.

— Soit. Il y a, dans toute enquête, des formalités à la fois inutiles et obligatoires...

Et les deux hommes se regardèrent en silence comme deux adversaires qui s'apprêteraient à croiser le fer.

En quittant la salle à manger, Ughel s'engagea dans une sorte de couloir qui faisait le tour de la maison et qui n'était guère plus fermée qu'une véranda. Ils s'arrêtèrent devant la seconde porte.

— Les femmes doivent être ici, fit-il. C'est la bibliothèque et le salon de musique. Il entra en rabattant largement la porte et René, qui se trouvait exactement derrière lui, eut une vue générale de la pièce dès le premier coup d'œil. Les femmes étaient là, en effet, mais elles n'étaient pas seules. Le journaliste eut son attention attirée par un brusque mouvement de Miss Irma Schœll. La jeune femme, qui était assise sur le bras d'un fauteuil occupé par Teddy Holt, avait brusquement cessé d'éponger le front de l'adolescent et s'était éloignée de deux pas en faisant mine de s'éventer avec son mouchoir.

Les autres occupants de la bibliothèque avaient tourné la tête vers les nouveaux arrivants, mais sans changer de position. Miss Rosalinde Mackensie, le bras passé autour de la taille de Josette Smith, semblait toute à son rôle de consolatrice. René éprouva une sympathie irraisonnée pour son visage grave, ses yeux sombres et mélancoliques. Plus loin, Mme Eckert se tenait droite près de John Wilson, presque appuyée contre lui. Et c'est tout juste si elle arrivait à l'épaule du colosse. Enfin, à l'autre bout du salon, le professeur Eckert jonglait doucement avec un coupe-papier.

Ughel s'étonna : — Vous êtes donc là, Eckert ? Je vous croyais plongé dans votre herbier. Le professeur se fit aussitôt hargneux : — J'espère tout de même avoir le droit...

Mais son ton se radoucit brusquement, — peut-être avait-il rencontré le regard impérieux d'Ughel ? — et un sourire grimaçant transforma sa face chafouine :

— Avec ces terribles événements, vous comprenez, je voulais voir si ma femme n'avait pas eu les nerfs trop secoués... Mais je crois qu'il n'en est rien... Elle a beaucoup de ressort... N'est-ce pas, ma chérie ?

Ces paroles auraient sans doute paru aimables à René s'il n'avait surpris, au même instant, dans les yeux de M. Eckert, une flamme haineuse qui lui donna à réfléchir. Mais M^{me} Eckert, aussi bien que John Wilson, semblèrent ignorer le regard féroce qui venait de les envelopper.

Ughel s'était avancé vers le milieu de la pièce.

— Je voudrais, mes amis, vous poser quelques questions.

Les membres de la colonie ne montrèrent qu'un saisissement fort mesuré quand leur chef annonça que la mort du capitaine

Ralph Strong était due à un empoisonnement. René Paral eut la désagréable impression que ces gens-là étaient toujours prêts au pire. Il bourra minutieusement sa pipe et écouta distraitement l'interrogatoire mené par Ughel. Bien entendu, personne n'avait rien vu d'anormal.

Josette Smith, toute à son chagrin, restait absente, mais Rosalinde Mackensie participait activement à la discussion, ainsi qu'Irma Schœll et le professeur Eckert. Teddy écoutait attentivement, mais restait silencieux.

Un gloussement étouffé fit lorgner René vers M^{me} Eckert. John Wilson, armé d'un brin d'herbe vraisemblablement resté accroché à son short, s'ingéniait à promener ledit brin d'herbe entre les omoplates nues de la jeune femme. Ce chatouillement ne devait pas déplaire à M^{me} Eckert, sinon elle aurait pu changer de place. Au contraire, elle continuait à offrir son dos à la caresse titillante de l'herbe et René, à la voir si cambree, si épanouie, songea que le professeur avait peut-être manqué de prudence le jour où il avait pris épouse. Trente ans de différence... hum ! cela demande, de la part du mari une aimable philosophie. Mais le professeur Eckert avait-il appris à être philosophe ? Le journaliste en douta.

L'après-midi s'écoula peu à peu, occupé par de vaines parloles et René ne parvenait pas à comprendre qu'un homme aussi manifestement intelligent qu'Ughel persévérât dans une enquête si artificielle. Quel but poursuivait-il ? A qui voulait-il donner le change ?

Le D^r Muller avait rejoint le groupe. Le découragement semblait avoir ajouté quelques rides supplémentaires à son visage plissé et tanné.

— Voyez-vous, confia-t-il au journaliste, je crains que notre pauvre colonie n'ait du mal à se relever... Je suis un peu égoïste, n'est-ce pas ? Mais je songe à tous les efforts que j'ai dépensés ici... La suspicion rôde parmi nous. La vie va devenir intenable... Car je connais votre pensée. Vous êtes convaincu qu'il y a un assassin dans cette pièce.

René Paral évita de répondre. Un malaise l'envahissait à mesure que le soir approchait. Il avait l'impression que personne, autour de lui, ne jouait franc jeu. Cela venait-il de ce que tous ces gens se soupçonnaient l'un l'autre, comme venait de le dire le vieux médecin ? Une sourde intuition torturait le jeune homme et ce fut une voix cristalline qui traduisit à son oreille la pensée qui le hantait :

— J'ai peur, monsieur, que le drame n'en soit encore qu'à son début.

Il se retourna vivement. Miss Rosalinde Mackensie le fixait de ses grands yeux tristes. Elle montra Josette Smith :

— Emmenez-la... Par tous les moyens, sortez-la d'ici.

Il aurait voulu questionner la jeune fille, mais Ughel s'approchait.

— Nous avons un triste devoir à accomplir, fit-il.

Quelques minutes après, sous la pluie cinglante, la petite colonie blanche assistait à la mise en terre de Jane Smith et de Ralph Strong. Quand les Malgaches eurent jeté sur la double tombe les dernières pelletées de terre, le groupe regagna la maison commune.

Ughel et René marchaient les derniers. — Excusez-moi, fit soudain le journaliste, mais je vais faire un bond jusqu'au cotre pour y prendre du tabac.

Son compagnon le regarda fixement.

— Vous allez vous faire tremper. Je n'ai que des cigares et des cigarettes, puisque personne de la colonie ne fume la pipe, mais je peux vous faire hacher un cigare par un boy. C'est excellent, paraît-il.

— Merci, mais je suis habitué à mon mélange de Virginie. Je serai de retour dans cinq minutes.

Quittant Ughel, René s'éloigna en courant sous l'averse régulière et pesante. Son pas sonna sur l'appontement branlant et il sauta sur le pont du cotre. La tête

frisée d'un des matelots malgaches parut à une écouteille. Le Noir semblait vouloir parler, mais le journaliste n'avait sans doute pas le temps. Il se laissa glisser le long d'une échelle métallique, franchit les quelques mètres d'une coursière et pénétra dans son ancienne cabine.

Sans hésiter, le jeune homme tira une valise placée sous la couchette et, l'ayant ouverte, souleva un paquet de chemises. Un pistolet automatique de 6,35 se trouvait là. René s'en saisit et l'enfourma prestement dans la poche de son pantalon. Avec non moins de rapidité, il ouvrit une boîte et en sortit un chargeur de rechange qu'il garnit de sept balles.

— Ouf ! sourit-il, comme s'il se trouvait allégé d'un poids sérieux.

Il repoussa la valise, puis emplit sa blague à tabac de Capstan.

— Maintenant, à la grâce de Dieu !

Peu après, il regagnait le village nudiste.

Sous la véranda, Ughel était seul. Il déchiquetait avec nervosité une feuille de caféier et ses yeux étaient cernés.

— Avez-vous quelques notions, même vagues, de navigation ? demanda-t-il à brûle-pourpoint.

Voyant que René hésitait à répondre, le chef de la colonie continua d'une voix sourde :

— Voyez-vous, je ne suis pas sûr de pouvoir éclaircir le mystère de la mort de M. Ralph Strong. Le déjeuner a été mouvementé, coupé d'allées et venues, et chacun de nous a pu verser dans le verre du marin le poison qui l'a tué. Mais savez-vous ce qui m'inquiète le plus dans cette mort ? C'est le mobile de l'assassin. Et, à force d'y réfléchir, je ne vois au meurtre qu'une explication plausible : en supprimant le capitaine, on a voulu empêcher le cotre de reprendre la mer. On savait que les matelots malgaches sont des manoeuvres incapables d'une initiative. Aussi, maintenant, je vous demande si vous...

— Je vois, coupa le journaliste, vous voudriez que je tente ma chance avec le cotre pour rallier Mayotte ? Et avec M^{lle} Josette Smith ?

— Surtout avec M^{lle} Smith.

La nuit commençait à tomber. La pluie cessait. Ughel prit soudain René par les épaules et le regarda dans les yeux.

— A votre place, souffla-t-il, je n'hésiterais pas.

Le journaliste ne répliqua rien. Était-ce un conseil ou une menace ?

— Je crois que nous pourrions passer à table, fit derrière eux le D^r Muller, qui s'était avancé.

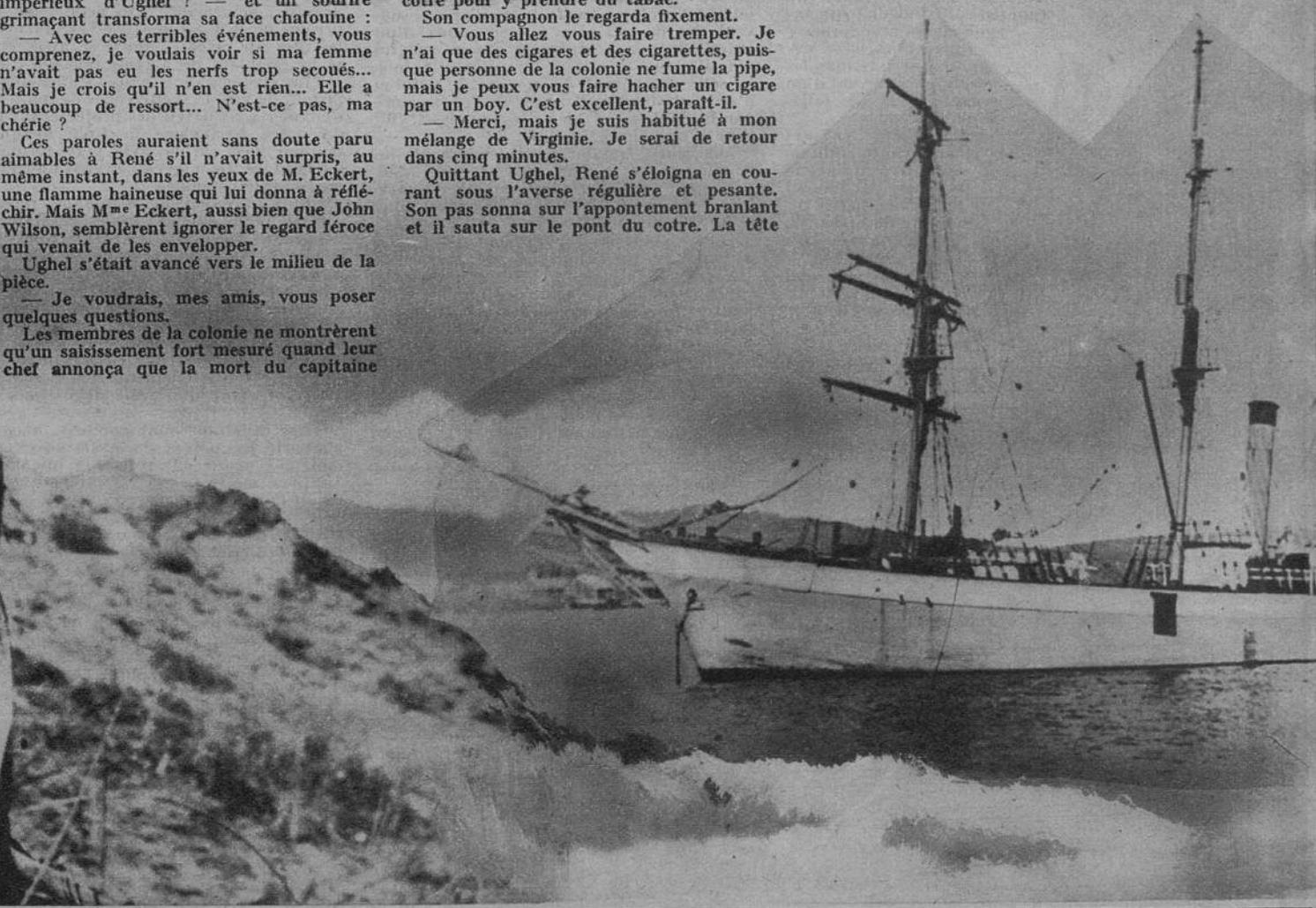
Une lumière apportée par les boys découpa la haute silhouette de John Wilson à l'autre bout de la véranda.

— Charmante soirée, machonna-t-il. Ces dames ne dîneront pas.

Les hommes pénétrèrent dans la salle, à manger, où Teddy et le professeur Eckert vinrent les rejoindre peu après. Le repas fut morne et rapide. Seul, John Wilson mangea avec appétit et il fut le premier à se retirer. Le professeur le suivit du regard, les dents serrées. Au bout de quelques minutes, il se leva à son tour et disparut.

La fraîcheur de la nuit pénétrait par la baie et la pleine lune baignait de sa clarté livide les arbres aux feuilles dégouttantes de pluie. Ughel murmura doucement :

(Suite page 15). GEORGES VIDAL.



Drames au Spectacle

du Sang sur la Piste

Un coup un des fauves a bondit. L'homme s'écroule, masse de chair pantelante sous les terribles griffes de la bête furieuse.

Drame du cirque... L'écuyer qui se brise un membre ou se tue, le jongleur dont le poignard mal dirigé met fin au dangereux exercice, le sauteur que la « batoude » mal équilibrée rejette brisé sur la piste...

Drames du cirque... Le lendemain, vous lirez qu'Y..., le grand dompteur, ou X..., la célèbre trapéziste, ont été victimes d'un grave accident qui leur a coûté la vie.

Un accident ? Pas toujours... Parfois, il peut s'agir d'un crime, mais combien difficile à prouver !

Seuls les gens de métier pourraient avoir vu quelque chose de louche, mais ce sont eux qui, justement, ne parleront pas. Personnellement, je sais le mal que j'ai eu pour obtenir des tuyaux, sur des histoires pourtant anciennes et classées, par de vieux artistes de cirque.

Comme dans le « milieu » tout court, dans ce milieu combien sympathique qu'est le monde du cirque, règne la loi du silence.

Le cirque, c'est une aristocratie puissante et fermée, une hiérarchie sévèrement compartimentée, depuis les directeurs jusqu'aux garçons de piste, en passant par vingt classes d'artistes, les trapézistes qui en sont l'aristocratie, les grandes familles d'écuyers, souvent directeurs eux-mêmes, les jongleurs, les clowns, les funambules ou fil-de-ferristes, les contorsionnistes, les barristes, les sauteurs arabes, les sauteurs à la bascule, les manipulateurs, les équilibristes et les jongleurs japonais ou les troupes chinoises...

Pour un artiste venu par hasard du dehors, combien de centaines de neveux, cousins, petits-cousins, beaux-frères, oncles et tantes de la famille « Rastelli », « Loyal », « Rancy », « Houcke », tous du métier depuis l'enfance !

Comment s'étonner, dès lors, si, dans cette grande famille, on n'aime pas conter ses secrets ! D'autant plus qu'un crime de cirque n'est presque jamais une action vile dictée par l'intérêt, mais presque toujours une tragédie passionnelle.

Suivant les confidences que m'a faites un vieil artiste de la piste, autrefois la jalousie professionnelle causait bien souvent des drames. Un écuyer jaloux d'un autre écuyer ayant plus de succès que lui n'hésitait pas à mettre du verre pilé sous la selle du cheval de son rival. Celui-ci n'arrivait plus à maîtriser le cheval exaspéré par la douleur et bien souvent était victime d'une chute grave.

D'ailleurs, la jalousie professionnelle ne demandait pas la mort du sujet visé, mais seulement un bon accident capable d'immobiliser, pour un certain temps, le rival dont le succès devenait gênant.

On droguait les fauves d'un dompteur, à seule fin de l'empêcher de travailler. Desserrer les tendeurs du tremplin élastique, attaquer à l'acide les mailles d'un filet, détériorer les préparations d'un manipulateur étaient des moyens employés par des confrères envieux.

Cette haine professionnelle a maintenant presque entièrement disparu.

La mentalité des artistes de Variétés est aujourd'hui bien meilleure, et seul l'amour reste le grand coupable dans les tragédies qui parfois, aujourd'hui encore, ensanglantent le sable des pistes ou les loges des roulottes...

LA MORT DU VOLTIGEUR

Un soir, place d'Italie, j'avais remarqué un couple qui gagnait sa vie en présentant aux badauds un numéro de main à main... C'était du

beau travail que je m'étonnai de voir sur cette place publique offert à un public incapable de l'apprécier.

Le couple surtout m'intriguait : lui, bel homme puissant, moulé dans un maillot de soie, semblait de fer ; elle, plutôt fine et jolie, semblait triste et lasse.

Le numéro fini, je laissai la foule se disperser et vins présenter mes félicitations aux artistes.

Un sourire amer passa sur le visage de l'homme :

« Vous êtes connaisseur ? »

Nous parlâmes du cirque, d'artistes qu'il semblait connaître, de numéros disparus ou nouveaux. On se revint assez souvent et, un jour, il se confessa :

« Vous vous êtes rendu compte que mon travail vaut mieux que le pavé, et pourtant je n'entrerai plus jamais dans un cirque.

« Vous avez connu la troupe Z... ? C'est moi qui en fus le créateur.

J'ai débuté au cirque tout enfant, ma famille exécutait un numéro de sauteurs à la bascule. A l'âge de dix ans, je voltigeais déjà sur la piste. Une carrière d'homme de cirque, un peu de toutes les spécialités, puis je rencontrai celle qui devait devenir ma femme. C'était une trapéziste excellente ; après deux mois de travail commun, je l'épousai. Je jouais dans notre numéro le rôle de « porteur », c'est-à-dire que je recevais le trapéziste volant après son arabesque dans l'espace et le maintenais par les poignets. Pendant trois ans, ce fut la vie errante, de capitale en capitale, puis nous dûmes nous séparer de notre « voltigeur », qui buvait à la suite de déceptions amoureuses. C'est alors que, pour mon malheur, je rencontrai à Londres celui qui devait devenir notre partenaire.

C'était un voltigeur épanté, et, avec lui, notre numéro devint rapidement célèbre. « Hélas ! tout allait trop bien, ça ne pouvait pas durer. Ma femme devenait bizarre, notre partenaire aussi. J'entendais bientôt certaines réflexions, certaines allusions que j'avais peur de comprendre.

Un jour, en entrant dans un petit restaurant où nous avions l'habitude d'aller quand nous étions à Berlin, au Winter Garten, j'entendis un employé du cirque dire en allemand à ses amis : « Tiens, voilà le cocu ! »

Je me retins pour ne pas me jeter sur l'homme. Ce qu'il me fallait, c'était surprendre ma femme et mon rival.

Après trois jours d'espionnage, je réussis à les trouver tendrement enlacés dans notre loge où j'étais remonté à l'improviste. Seulement, j'eus peur, peur de la prison, de la Cour d'assises et, au lieu de les tuer sur place comme j'en avais envie, je fis semblant de n'avoir rien vu.

Le lendemain, nous repassons en piste... Je vois le svelte corps de ma femme s'envoler sous le feu des projecteurs ; celui de notre partenaire la frôle lorsqu'elle reprend pied sur la frêle plate-forme qui me fait face. De nouveau, le goût du meurtre me serre les tempes.

Puis un roulement de tambour retentit, comme pour une exécution capitale : le voltigeur s'élance pour un triple saut périlleux. Après la vertigineuse arabesque, mes mains saisissent les poignets de mon rival. Une seconde j'hésite... Et je desserre mon étreinte. Je sens les doigts du malheureux qui cherchent à s'agripper. Le cirque entier, debout, hurle...

Il n'y a même pas eu d'enquête. Ces exercices sont tellement dangereux !

« Ma femme, qui avait deviné, n'a rien dit.

« Les camarades ont compris, mais nul n'a parlé. Les portes se sont fermées devant moi, des mains ont refusé la mienne.

« Il ne me reste plus maintenant que la rue et la femme pour qui j'ai tué. »

VENGEANCE D'ARTISTES

C'est dans un petit hôtel voisin de la place Clichy, où descendent presque tous les artistes de Variétés, que j'ai retrouvé ce vieil excentrique de cirque qui est un de mes plus vieux amis.

Habituellement, il vit en Allemagne, mais il ne manque jamais, lorsqu'il vient à Paris, de descendre dans cet

hôtel qui lui rappelle ses anciens succès. Quand j'arrive, il est dans la cour de l'hôtel, en train d'assister aux répétitions d'un jongleur.

« Si je connais des drames de la piste ? me dit-il. Évidemment. Crois-tu que j'aie vécu trente ans dans le métier sans y avoir rencontré de cruels épisodes ? »

« Je me souviens d'une tournée que je faisais dans une troupe icarienne, au temps de ma jeunesse.

« Notre chef, un type de l'ancienne école, ne badinait pas avec le travail. Il faut reconnaître que notre numéro était parfait.

« Nous venions d'arriver à Varsovie. Au même programme était inscrit un couple de trapézistes, le frère et la sœur.

« Dès le premier jour, je devinai une intrigue entre la trapéziste et notre voltigeur.

« Je n'y voyais aucun mal, pensant assister à un simple flirt qui finirait avec notre contrat.

« Au début de la seconde quinzaine, notre voltigeur, avec qui j'étais très lié, vint me trouver pour me faire part de ses intentions : il allait quitter notre troupe pour suivre les trapézistes et se marier avec la jeune femme.

« Malgré mes conseils, il voulut prévenir notre chef de sa décision. Personnellement, j'aurais préféré le voir filer à l'anglaise ; ce n'aurait peut-être pas été très propre, mais, connaissant le caractère de notre chef de troupe, je craignais des histoires.

« Ma surprise fut donc grande de voir le chef accepter le départ de notre camarade avec calme.

« Il prétendait avoir sous la main un remplaçant à la hauteur.

« C'est l'avant-dernier jour avant notre départ que l'accident arriva.

« Les trapézistes étaient en scène et leur numéro paraissait devoir se dérouler normalement, lorsque, soudain, le câble de l'un des trapèzes, pour une raison inconnue, céda...

« La femme fut ramassée à l'épaule brisée. Désormais incapable de travailler, elle était guettée sans doute par la misère. L'amour peu profond de notre voltigeur ne résista pas à cet argument, et, lorsque notre troupe quitta la ville, mon camarade était toujours avec nous.

« Comme moi, devina-t-il ce que devait être la vérité ? Je le pense, car, le soir de nos débuts à Prague, le chef ne put paraître en piste ; il portait sur le visage les traces trop évidentes d'une correction sévère, à mon avis bien méritée.

« De toute façon, il s'en moquait : il avait conservé son numéro !... »

« La jalousie amoureuse n'entraîne pas forcément la mort du coupable.

« Je me souviens d'une troupe de patineurs qui était en même temps que moi à Londres. Elle était composée de deux couples, deux hommes et deux femmes ; la femme de l'un des trompait celui-ci avec tous ceux qui lui plaisaient. Le mari finit tout de même par être au courant des fredaines de sa femme et il résolut de la punir. Leur numéro, comme tout exercice de patineurs, comprenait le tourbillon : l'homme tourne sur place, tenant la femme, qui fait office de contrepoids, par un poignet et par une cheville.

« Un après-midi de répétition, le patineur aperçut sa femme dans les bras du contorsionniste.

« Le soir même, fou de rage, il lâcha sa partenaire au beau milieu du tourbillon. Ce fut la chute d'un côté comme de l'autre ; lui s'en tira sans dommage, elle avec un bras cassé.

« La leçon avait été rude, j'ignore si elle fut salutaire... »

« Peu de temps avant de quitter la piste pour toujours, j'avais accepté une ultime tournée dans un grand cirque allemand. Une troupe de sauteurs à la bascule était au programme, troupe assez ordinaire qui avait été engagée, je pense, pour la beauté de la partenaire féminine.

« Nous en étions tous plus ou moins amoureux, le directeur le premier. Malheureusement, nous n'avions rien à espérer, car elle était affublée d'un mari terriblement jaloux, fort comme un Turc et très violent.

« Semer le mari en route, telle devint sans doute l'idée fixe du directeur. Nous

Du sang sur la piste.

Dès l'entrée, c'est toute son enfance que l'on retrouve : l'odeur âcre des chevaux qui vous prend à la gorge, la piste blonde où les lumières ne rampent pas, mais tombent de très haut, la « barrière » où se retrouvent les vieux habitués.

C'est le cirque... Tout là-haut, à trente mètres de hauteur, sous les cintres, suivis par le feu des projecteurs, les maillots clairs des trapézistes déroulent leurs araboïques...

Dans l'ombre des gradins, nerfs tendus, les spectateurs suivent d'un regard inquiet les folles évolutions...

Soudain, un cri d'épouvante jaillit de plusieurs centaines de poitrines... et tout en bas git une petite silhouette désarticulée.

Drame du cirque...

Dans le rond blafard de la piste, une énorme cage s'érige ; lions et tigres travaillent en grondant.

Tout à

à

à

à

à

à

à

à

à

à

à

à

à

à

à

à

à

étions
je renc
d'un ho
au trem
j'avais
« Ce p
pression
teau, q
être am
et la tr
« C'es
remont
représe
du pren
trapé, l
un seul
fut pro
« On
deux m
j'avais
fonctio
la femm
da pas

« Hélas
tragique
« Quan
demanda
suite, vo
sous la f
page : «
mari jal

LA PEU QUI TU

Avec son
un numé
mort ». C
siste à pl
en suivan
sujet.

« Nous
quand, d
Manchest
centes et
le classiq

« La ve
maîtrise
quelqu'un
d'attendr
drôle de
rhabillés,
celui que

« Etait-
ou un act
est-il qu'il
Mais Geor
persuadée
en la per

« Le sof
salle comb
dant très
je vis ave
à coup su

« Aucun
la pauvre
et plus at
pendant l
n'avait pa

LES FAU DROGUÉ

loge d'un
teur, m'a

« C'es
plus touch
toujours c
est coupab

« Il est
tions. Par
puis dire
bon comp

« La pr
présentais
portait un
dans la c
n'étaient p

« Après
tèrent, m
l'avait esp
jaloux de
bagarre éc
moi, un m
réintégrer
tives.

« La de
fois, je



étions à Munich quand un soir, après le spectacle, je rencontrai celui-ci dans un café en compagnie d'un homme que je reconnus pour être un sauteur au tremplin, un spécialiste de la « batoude » que j'avais déjà rencontré à Berlin.

« Ce pouvait être un simple hasard, mais j'eus l'impression, connaissant ce qui se passait au chapiteau, que la rencontre était préméditée. On peut être amoureux, on n'en reste pas moins directeur, et la troupe ne pourrait rester incomplète... »

« C'est à Ulm que l'affaire arriva, alors que nous remontions vers Stuttgart. Un soir, pendant la représentation, alors que notre sauteur s'élançait du premier portique pour un triple saut périlleux raté, la « batoude » dérégulée, ses ressorts détendus sur un seul côté, ne supporta pas le choc, et l'homme fut projeté sur la piste.

« On le releva en si piteux état qu'il en avait pour deux mois d'hôpital. Le lendemain, l'acrobate que j'avais aperçu avec le directeur, à Munich, entra en fonction en remplacement du mari défaillant. Et la femme, débarrassée de son garde du corps, ne tarda pas à tomber dans les bras du patron.

présentais à Lyon un numéro de tigres.

« Dès mon entrée en cage, je me dis : « Tiens, voilà le truc de Hambourg qui recommence. » Par précaution, je m'étais muni d'un revolver chargé.

« Jusqu'au milieu du numéro, tout marcha à peu près bien. Au moment de la présentation de la pyramide finale, une tigresse refusa d'obéir.

« J'insistai. En vain. « Tout à coup, devant les spectateurs affolés, je vis la bête prendre son élan pour se jeter sur moi. Ma peau ou la sienne ! Je choisis la mienne et, lorsque le fauve s'élança, je lui tirai trois balles dans la tête.

« Depuis, j'ai bien des fois été blessé, mais seule la férocité de mes pensionnaires en fut la cause.

Je dois faire cependant une exception pour les films de cirque. On en a tourné de nombreux, et certains fort bien faits ; mais ils ont toujours été pour les belluaires l'occasion de dangers imprévus. Les fauves n'aiment pas que l'on change leurs habitudes : les projecteurs les effraient et les aveuglent ; les exigences de la mise en scène ne sont pas toujours du domaine des réalités ; et, enfin, les foules du cinéma (je veux parler des figurants d'occasion), n'ont rien à voir avec un vrai public de cirque, que le sens du danger tient silencieux jusqu'à la fin du numéro.

C'est pourquoi, lorsque les producteurs s'étonnent de nous voir demander un cachet élevé et des garanties particulières, ils ont tort de s'imaginer que l'on abuse de la situation. On court de gros risques à faire pénétrer dans une cage, même sous notre contrôle, des artistes verts de peur. Lions et tigres sentent très bien si l'on tremble devant eux. Tout récemment, un pasteur qui faisait un sermon dans une cage, parmi les fauves, a été à demi dévoré en dépit des efforts d'une dompteuse. J'avoue que ce n'est jamais sans appréhension que je vois quelque jeune première fameuse approcher lions, panthères ou tigres pour les besoins de la caméra. Car ces jeunes personnes, à la fois téméraires et nerveuses, n'ont nullement de dispositions pour ce genre de sport ; et, à moins de pauvres vieilles bêtes complètement abruties comme dans quelques films qui firent illusion, le péril est certain. D'autant plus que le parfum des fards — voire certain état physiologique spécifiquement féminin — ont le don d'irriter les fauves.

« Dans ma longue carrière de dompteur, je n'ai connu qu'une seule histoire où une femme ait été mêlée, mais elle dépasse en horreur toutes celles que vous avez pu entendre. Elle se situe à l'époque lointaine de mes débuts. Garçon de cage, j'avais

Tout à coup, je vis la bête prendre son élan, pour sauter sur moi.

pour patron un belluaire remarquable qui était né au Caucase. Sa femme plus vieille que lui, lui avait apporté les fonds nécessaires pour monter la ménagerie ; sachant qu'elle n'avait été épousée que par intérêt, elle se montrait extrêmement jalouse.

« Le cirque B..., où vint un jour travailler le Caucasiens, était dirigé à cette époque par une femme, une jeune veuve, qui tomba éperdument amoureuse de sa vedette. De son côté, le dompteur ne résista pas au charme de sa directrice, qui était très jolie.

« Un soir, je fus très étonné, étant donné l'heure tardive, de le voir se diriger, en compagnie de sa femme, vers les cages. Je les vis entrer, refermer la porte... C'était la dernière fois que je devais voir la femme vivante.

« Quand je revins le lendemain, je trouvai dans la cage du plus gros des tigres ce qui restait du cadavre de la pauvre vieille.

« L'accident fut expliqué. On affirma qu'une trappe avait joué. La police enquêta, mais ne découvrit rien d'anormal, une fois que le dompteur eut expliqué le drame à sa manière... Et le Caucasiens devint directeur. »

« ... se tut et baissa la tête : — Le temps a passé, l'homme est mort. Il a fallu que vous veniez me voir pour que cette affreuse tragédie revienne à ma mémoire. C'est le seul crime que je connaisse. Croyez-moi, il ne faut pas chercher que des drames au cirque, car ce sont vraiment des exceptions. »

« Que le souvenir de ces quelques histoires ne vous empêche donc pas d'admirer en toute tranquillité d'esprit, la grâce des trapézistes ou l'audace des dompteurs.

R.-G.-A. GRÜN.

Pistite

« Hélas ! l'histoire devait se terminer beaucoup plus tragiquement. »

« Quand le sauteur sortit de l'hôpital, sa femme demanda le divorce pour rester avec son amant. La suite, vous l'avez lue dans les journaux de l'époque, sous la forme d'un fait — divers : banal en première page : « Un directeur de cirque est abattu par un mari jaloux. »

LA PEUR — Un souvenir tout à fait personnel maintenant, poursuit le vieil artiste... J'avais rencontré Georgie à Budapest.

Avec son mari, grîmé en Peau-Rouge, ils exhibaient un numéro pompeusement appelé « la cible de la mort ». C'était en réalité le tour classique qui consiste à planter des poignards sur une planche de liège en suivant aussi près que possible la silhouette du sujet.

« Nous avions flirté assez innocemment, mais quand, deux ans après, nous nous retrouvâmes à Manchester, nos relations devinrent moins innocentes et bientôt nous fîmes, Georgie, son mari et moi, le classique ménage à trois.

« La veille de Noël, j'étais dans ma loge avec ma maîtresse, dans une tenue plus que légère, quand quelqu'un frappa à la porte. Je priai l'intrus d'attendre. Hélas ! nous dûmes avoir une drôle de tête, quand, nous étant hâtivement rhabillés, nous nous trouvâmes nez à nez avec celui que nous trompions.

« Était-il un naïf de la plus belle espèce ou un acteur de premier ordre ? Toujours est-il qu'il ne laissa paraître aucun soupçon. Mais Georgie était folle de peur ; elle était persuadée qu'une fois en piste il se vengerait en la perçant d'un de ses poignards.

« Le soir, jour de réveillon, devant une salle comble, le numéro commença cependant très normalement. Je respirais, quand je vis avec terreur Georgie s'écrouler tout à coup sur la piste.

« Aucune lame, pourtant, n'avait touché la pauvre petite. La vérité était plus simple et plus atroce : Georgie était morte de peur pendant le numéro ; son cœur, trop fragile, n'avait pas tenu le coup. »

LES FAUVES DROGUÉS Mon vieil « excentrique » termina ses récits sur ce souvenir particulièrement tragique. C'est dans une loge d'un cirque parisien que C..., un fameux dompteur, m'a parlé des drames du dressage :

« C'est notre métier, m'a-t-il dit, qui est le plus touché par les accidents, mais ce sont presque toujours de vrais accidents où seule la bête fauve est coupable.

« Il est évident que l'on trouve des exceptions. Par deux fois j'ai eu des bêtes droguées, et je puis dire que j'ai eu de la chance de m'en tirer à bon compte.

« La première fois, c'était à Hambourg où je présentais un numéro de dressage mixte qui remportait un grand succès. Quand les bêtes entrèrent dans la cage, je m'aperçus immédiatement qu'elles n'étaient pas dans leur état normal, car nous connaissons bien nos fauves.

« Après deux minutes de travail, les bêtes se révoltèrent, mais ce ne fut pas contre moi, comme l'avait espéré le coupable, un dompteur étranger, jaloux de mon succès ; ce fut entre elles que la bagarre éclata. Nous eûmes, mes garçons et moi, un mal inouï pour leur faire réintégrer leurs cages respectives.

« La deuxième fois, je



utilité, ou d'abattre des arbres destinés à pourrir sur place.

Certes, la future orientation professionnelle qui va être donnée aux victimes de la Cour d'Assises n'est pas encore connue. D'après les indiscrétions, il est permis d'en attendre les plus heureux effets. On parle d'utiliser les forçats à des travaux sérieux, à des fabrications de matériel pour la défense nationale.

Réjouissons-nous donc. Mais, sans accorder aux promoteurs du projet le bénéfice de l'innovation, puisque, dès le milieu du XVIII^e siècle, on voit les bagnards installés dans nos principaux ports de guerre et préposés à l'entretien des flottes, des bassins au transport des matériaux, au chargement des navires, etc.

Le progrès est, on l'a dit, un perpétuel recommencement. L'expérience, lorsqu'il n'en est pas tenu compte par quelques-uns, profitera toujours aux suivants qui, après avoir pesé le pour et le contre, éprouvé les fautes des prédécesseurs immédiats, devront en revenir aux techniques ayant fait leurs preuves, en y apportant des améliorations.

Un rapide coup d'œil, si vous le voulez bien, sur ces chiourmes de jadis, pépinières de drames obscurs, de tragédies romantiques, de héros effarants, et de sinistres légendes. Si la Guyane a eu son Albert Londres, les bagnes de Brest, de Toulon et de Rochefort n'ont pas manqué d'historiographes, moins connus, mais, peut-être plus intéressants encore, en raison des formidables activités qu'ils eurent à observer et à dépeindre.

Les bagnes ? Vaste sujet, sujet inépuisable. Roman de la turpitude alliée parfois au plus pur sacrifice. Fresque grandiose, émouvante, où passent les Piercy, les Cognard, rois de l'évasion, l'abbé Molitor, prince du dévouement, les Vitterbi, premiers grévistes de la faim, le garde-chiourme Legaigieux, limier inégalable dans la poursuite des fugitifs, cent autres types tous plus curieux les uns que les autres, avec, au-dessus de tous, en bonne place, auréolé de sa gloire très personnelle, le Vertigineux, l'Incomparable, le Déconcertant Vidocq !

C'est peut-être au cours de l'époque révolutionnaire que l'histoire du bague présente le plus d'attrait. Les esprits sont troublés ou surchauffés, la justice subit du fait de sa rigueur même, des oscillations qui la rendent plus aveugle qu'aveugle. Et les condamnés au bague ne se trouvent plus toujours être de très grands coupables.

Collet fut un de ceux-là. Plus astucieux que malaisant, il était en 1796, officier à l'armée d'Italie. Dégoûté du métier militaire, il déserte, arrive à Rome pour y apprendre le naufrage d'une tartane près de Civita-Veschia :

Le capitaine du navire, un jeune homme de Lyon, a péri avec tout son équipage. Collet prend le nom du disparu, se lie avec un vieux prêtre et arrive, grâce à lui, jusqu'aux pieds du Pape, qui lui donne sa bénédiction pontificale. On retrouve Collet plus tard, dans le Midi de la France, sous le costume ecclésiastique. Il a appris à psalmodier les offices. On lui offre une cure, qu'il gardera jusqu'au moment où, dans la crainte des gendarmes, après mille tours de passe-passe et autant d'escroqueries, il sera pris de la bonne idée de s'enfuir.

Ses aventures alors relèvent du domaine de la haute fantaisie. Il plaisante, il gruge, il escroque à nouveau, sans défaillances.

A Draguignan, quelques années plus tard, il est redevenu officier, mais avec le titre d'inspecteur général et plénipotentiaire de Sa Majesté l'Empereur et Roi, chargé de l'équipement de l'armée de Catalogne.

Il exhibe des papiers qui semblent impeccables au maréchal des logis de gendarmerie, et il l'oblige à lui donner une escorte. Il passe à Marseille, y prend 100 000 francs, à Nîmes, où il en trouve 130 000.

A Montpellier, coup de tabac ! Il a passé la troupe en revue. Il déjeûne chez le préfet, lorsqu'un peloton de la Maréchaussée envahit la salle à manger. Le chef pose sa main sur l'épaule de l'inspecteur de l'armée de Catalogne et l'emmène à la maison départementale.

Vexé, le préfet jura de prendre, en attendant la décision de justice à l'égard de Collet, une revanche de la mystification dont il avait été victime.

Il invita une nombreuse société à dîner et promit une surprise merveilleuse. Entre temps, il avait fait extraire Collet de la geôle par trois gendarmes qui reçurent l'ordre de l'enfermer dans un cabinet voisin en attendant l'heure de la fameuse surprise, fixée par l'amphitryon, entre la poire et le fromage. On plaça deux sentinelles à la porte, et l'imposteur demeura seul.

Il rongea son frein, car il redoutait ce que lui ménageait le haut fonctionnaire ; aussi quelle ne fut pas sa joie en voyant accroché à un clou dans la pièce qui le retenait un costume de cuisinier : veste, bonnet de coton, tablier.

Revêtit le tout, passer dans l'office à la barbe des gendarmes qui ne pouvaient soupçonner la supercherie, s'emparer d'un plat garni, entrer dans la salle à manger et... disparaître, tout cela ne demanda pas à Collet plus de trois minutes.

Il raconte que, caché tout bonnement dans la chambre d'hôtel, qu'il avait retenue dès son arrivée, il assista de sa fenêtre aux opérations des soldats lancés à sa poursuite à travers la ville et s'amusa tout son saoul.

Quinze jours plus tard, l'effervescence passée, il sortait de Montpellier sous l'habit d'un moine.

Arrêté pour de bon, bien des années après la chute de l'Empereur, il fut condamné à vingt ans de travaux forcés et à la « marque ». Il traîna sa chaîne de bague en bague, et, la veille du jour où ses fers allaient tomber, sur mois de novembre 1840, Collet expira à l'hôpital de Rochefort.

A cette époque, on venait d'instituer le port des bonnets de couleurs différentes, selon le degré de culpabilité des forçats.

Brest détint longtemps le record des parricides avec dix-huit bonnets verts. Toulon n'en eut jamais plus de treize à la fois.

Le bonnet rouge était la marque des condamnés à temps. Pour quelques-uns, ce ne fut qu'un signe de transition. Ils commirent au sein de la chiourme le crime qui leur donnait droit à la coiffure, couleur d'espérance (?) ; plusieurs même s'en débarrassèrent au pied de l'échafaud.

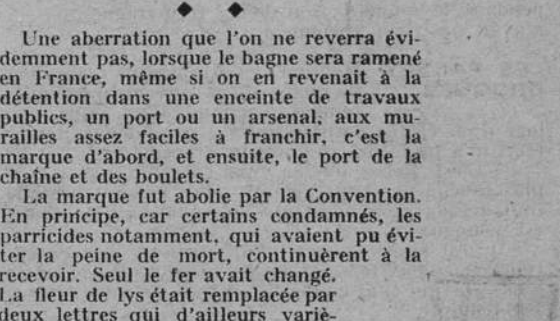
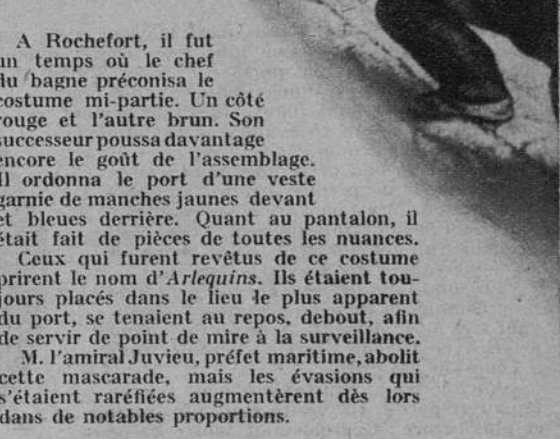
Pourtant le costume pénal des bagnards devait changer à plusieurs reprises.

En 1845, les condamnés à vie du bague de Brest reçurent un bonnet brun, et leur veste se transforma selon la fantaisie des commissaires-inspecteurs.

Les uns adoptèrent des manches jaunes, d'autres des manches jaunes et brunes pour les forçats indociles. A Toulon, on trouvait des collets jaunes pour la même catégorie, en 1847.

Dans ce même bague, les chefs de chiourmes ornèrent l'habit des condamnés d'une énorme lettre majuscule jaune, initiale du nom de l'endroit où le forçat travaillait : le « H » signifiait hôpital, le « T » indiquait que l'homme était terrassier ; le « C » canotier, etc.

Chiourmes d'Autrefois



Il passa devant les gendarmes sans être reconnu.

Chiourmes d'autrefois.

LE très louable et très intéressant projet de M. Marc Rucart relatif à la suppression du bague aboutira-t-il ?

Tout semble le faire croire. Et, si l'on s'en rapporte aux dernières et suggestives manifestations qui se sont déroulées au dépôt de l'île de Ré, la mise au point de la grande idée de notre ministre de la Justice serait déjà en bonne voie, puisque les forçats se plaignent de ne pas voir apparaître le *La-Martinière*. Le *La-Martinière*, premier échelon pour accéder à « la belle ».

Il n'entre pas dans mes intentions de décrire ici les futurs dispositifs élaborés, d'ailleurs, en secret et qui remplaceront sur le territoire de la Métropole les centres de Saint-Laurent, des îles et ceux encore occupés par une population de macrobes de la Nouvelle-Calédonie.

Le bague, créé en 1748 par ordonnance de Louis XV le Bien-Aimé, fut organisé sur des bases réglementaires qui n'ont été abolies que sous le second Empire, lorsque fut décidé l'envoi des condamnés en Océanie.

Le « bague », au vrai, se composait de trois centres principaux : Brest, Toulon et Rochefort, auxquels vinrent s'ajouter par la suite des colonies pénales comme, par exemple, celles du Mont Saint-Michel et de Lorient, de Saint-Martin, annexes utilisées surtout en périodes troublées et pour y conserver les insoumis politiques.

Près de deux siècles nous séparent donc de l'inauguration des bagnes métropolitains.

Et les voici sur le point de nous revenir, l'observation ayant démontré qu'il valait mieux utiliser les forçats à de productifs travaux sous une surveillance réelle que de les exporter dans un pays où ils n'eurent jamais d'autre but que le désir immodéré de reprendre leur liberté et pour tâche que celle de fabriquer des routes sans grande

La marque.



A GAUCHE : La mise en couple.

Les maillots à trois fois

maillon avait 33 centimètres.

« Je te joue des maillots », disait le soir le condamné à son compagnon allongé près de lui sur le bat-flanc. Et il tirait de sa coiffure un jeu de cartes dont la nuance attestait l'usage.

La partie ainsi proposée par celui qui n'avait pas sommeil, il fallait que l'autre l'acceptât...

L'enjeu, c'était la lourde chaîne qui les reliait. Le gagnant n'en porterait le lendemain que le minimum et l'autre se consolait de sa perte en voyant la figure soulagée de son adversaire; mais, harassé par le poids des trois quarts des maillots du camarade, retenu par une corde contre sa jambe et ajoutés au fardeau de sa propre ferraille, on peut être certain qu'il ne demandait pas la revanche avant de s'être offert une nuit de réconfort.

Voici comment s'opérait l'accouplement. A peine descendu, ou plutôt transporté de la voiture cellulaire, le condamné était placé à plat ventre sur la « souche », sorte de pièce de bois propre au ferrement. Un forçat lui faisait plier le genou en élevant la jambe jusqu'à la hauteur d'une enclume fixe : un anneau d'acier nommé la *manille* lui entourait la cheville, et il était aussitôt fermé et rivé par le marteau du *chaloupière*, un forçat, généralement d'une force herculéenne.

Sa chaîne était alors prise dans la manille; à l'aide d'un anneau de jonction, on mariait deux chaînes et on procédait à la mise en couple, c'est-à-dire que l'extrémité de la seconde chaîne était rivée au pied d'un second forçat, préalablement choisi :

Le condamné recevait ensuite une ceinture en cuir muni d'un crochet de fer destiné à supporter une partie de sa chaîne, relevée le long de sa jambe jusqu'à ce croc.

Et durant dix, quinze, vingt années, ou sa vie entière, le bagnard devait porter ce terrible poids, quand il ne méritait point la double chaîne, pour avoir voulu tenter l'évasion.

Avant de parler de quelques-unes de ces « belles », remarquables par leur originalité, quelques mots sur les divers châtements en usage dans les anciens bagnes.

La mise en cellule et à l'isolement était alors considérée comme punition très sévère. Mais elle pouvait s'augmenter encore de la « pendaison », des « anneaux » et du « piton ».

Le condamné à la « pendaison » avait les bras fixés dans le dos à l'aide d'une barre de fer liant les deux avant-bras. Il était installé sur un petit marchepied haut de quelques centimètres et placé contre un mur auquel était scellé un anneau très fort. Le patient à l'aide du fer qui liait ses bras était accroché à l'anneau du mur, puis on enlevait le marchepied. La peine pouvait être appliquée pendant deux ou quatre heures.

Le supplice des « anneaux » consistait à écarter les bras du condamné et à les fixer au mur, les pieds étant liés également contre la muraille. Le point d'attache des mains (généralement on employait des anneaux pour les maintenir) était calculé de façon à ce que l'homme ne reposât sur le sol que par l'extrême pointe des pieds. Cette peine était une des plus dures et des plus redoutées.

Le piton ? Quatre énormes clous étaient fixés dans le mur, deux un peu plus haut que les hanches, à la hauteur de la saignée des bras du patient, placé debout, et les deux autres au-dessus des jarrets. Ces points servaient à maintenir une forte corde qui serrait et comprimait le forçat à chaque bras, à l'estomac, aux jambes, tout en le maintenant dans une immobilité complète.

La durée de ce genre de torture était de deux à six heures. Mais quelques moments suffisaient pour arrêter la circulation du sang, et il était rare que l'évanouissement ne s'ensuivît pas...

L'évasion d'un bagne posait comme condition préliminaire le bris des chaînes et des anneaux du forçat.

Un des moyens les plus ingénieux mis en pratique à ce sujet fut, dans un temps, la substitution d'un boulon creux et une clavette mobile, au boulon plein et à la clavette fixe que le règlement avait adoptés.

Mais on finit par s'apercevoir du subterfuge et un nouveau mode de ferrement fut institué qui neutralisa les efforts et les « ficelles » des serruriers et mécaniciens du bagne.

Un des plus remarquables spécialistes de l'évasion fut le nommé Petit. Il serait difficile, même impossible d'énumérer les tentatives et les réussites de ce forçat qui parvint à s'échapper aussi bien des prisons que des galères.

« Pendant longtemps, écrit un de ses biographes, chacun des jours de la vie de Petit, fut marqué par une victoire remportée sur un gendarme, un geôlier, ou sur un garde-chiourme. C'est Petit qui, étant exposé au carcan, à Paris, annonça le jour où il arriverait au bagne de Toulon et le jour où il s'évaderait.

« Il réalisa sa prophétie de point en point, et fut assez heureux pour gagner le Piémont, travesti en matelot.

« C'est encore lui qui, de retour en France et repris à Abbeville, prévint le maire de cette cité que, le lendemain, il quitterait la prison parce qu'elle ne lui semblait pas une habitation convenable. L'autorité s'amusa de cette bravade, ne s'en inquiéta guère. Cependant les verrous s'ouvrirent ainsi que l'ex-forçat l'avait prédit. Réfugié dans une chambre où le geôlier plaçait du linge, Petit s'en entourait les jambes qu'il avait garnies de chaînes, escalada plusieurs murs élevés, tomba dans un jardin, franchit sa clôture et, quoique dans l'obligation de sauter et d'avancer presque à pieds joints, il sortit de la ville. Le jour suivant, il y rentra débarrassé de ses fers, qu'il eut l'audace de vendre sur le marché.

Cochot était un psychologue averti. Ce qu'il redoutait le plus, c'était d'être arrêté dans une tentative d'évasion avant d'avoir pu prendre assez de « champ ».

Il attendit le jour anniversaire de la fête du roi (c'était Louis-Philippe). Dès que les salves de l'artillerie du port retentirent pour célébrer l'événement, il acheva la rupture de ses fers depuis longtemps usés par la lime et s'élança hors des limites du bagne. Les gardiens constatant un vide dans leur troupeau avisèrent le commandant qui ne put faire tirer des salves d'alarme au milieu des salves d'allégresse. Cochot put ainsi prendre une belle avance, mais il n'en tira guère de profit. Pour manger, il vola le sac d'un fermier endormi à l'auberge au retour de la foire. On l'arrêta, on le conduisit à la maison d'arrêt. Le geôlier eut pitié de sa fringale. Il préparait des carpes frites et il permit qu'un de ces jolis poissons dorés se présentât sur la table du détenu. Mais la carpe de Cochot, contenait, comme toutes les carpes, de grosses arêtes. L'évadé attaqua si voracement qu'un débris cartilagineux se mit en travers de son gosier et l'étouffa.

Chaque évasion révèle un instinct particulier, elle porte le cachet de l'individu qui l'accomplit. L'assassin ne s'évade pas comme le faussaire, on dirait que chacun met un orgueil à continuer le rôle qu'il a choisi à son début dans le crime.

Parmi les libertés conquises au prix du sang, il faut citer celle de Cognard, condamné pour assassinat. Un jour, à bord d'une chaloupe avec deux camarades et un garde-chiourme, au large de la côte, il prétend que le courant est le plus fort et les entraîne. Le rivage perdu de vue, il fait un signe, ses camarades sautent sur le surveillant, l'égorge et, après lui avoir pris son uniforme, s'en partagent les différentes pièces, jettent le corps à l'eau. Ils abordent ensuite sur une plage déserte et se débattent.

Un des plus audacieux et des plus habiles marrons (fugitifs) fut le nommé Piercy.

A nos Lecteurs

Toute la presse subit en ce moment d'énormes augmentations de prix sur le papier, l'impression, les frais généraux. A notre très grand regret, nous nous voyons contraints de faire supporter à nos lecteurs une très légère partie de ces charges nouvelles en mettant, à partir du 3 octobre 1937, le prix de

POLICE-MAGAZINE
à 1 fr. 50

L'œil du gardien s'écartait-il un moment de lui, bientôt après les trois coups de canon alertaient les brigades de gendarmerie voisines.

Quand il disait à un camarade : « Le pied me démange », c'était l'indice infallible d'une fugue prochaine.

Ramené au bagne de Rochefort après une évasion, Piercy conçut le dessein de vivre encore un moment ou le reste de sa vie en liberté.

Il subit d'abord son mois de double chaîne, puis, employé dans un chantier de construction, il se mit à creuser le sol, édifica une petite niche de pierre dans laquelle il se tapit. Ensuite il la referma intérieurement avec des briques et du ciment. Il avait conçu le projet d'y demeurer quelques nuits, après quoi il aurait brisé la cloison pour prendre la clé des champs. Il demeura dans cette tombe soixante-douze heures. Le commissaire passait plusieurs fois par jour à quelques pas de sa cachette. Les coups de canon annonçant sa fuite avaient depuis longtemps rassuré Piercy. Enfin il décida de tenter sa chance. Mais le ciment avait durci. Il tenta de suprêmes efforts, pour séparer les briques. Cela dura jusqu'à l'heure où l'équipe du matin reprenait son travail. Alors, dans la crainte de mourir enterré vivant, Piercy se mit à crier. Nul ne l'entendit. Au soir, il se retrouva seul. La terreur lui donna des forces nouvelles, il se remit à la tâche, arriva à desceller une brique et, réunissant ce qui lui restait de vigueur, il parvint à agrandir le trou, à passer au travers en se déchirant le corps... Il était sauvé. D'un bon il gagna la muraille extérieure, sauta dans la mer. Hélas, il était tombé à proximité d'un bateau de pêcheurs. Il fut capturé par eux et on le réintégra en cellule.

Espérons que le nouveau bagne n'offrira plus à ses futurs pensionnaires la possibilité de semblables exploits.

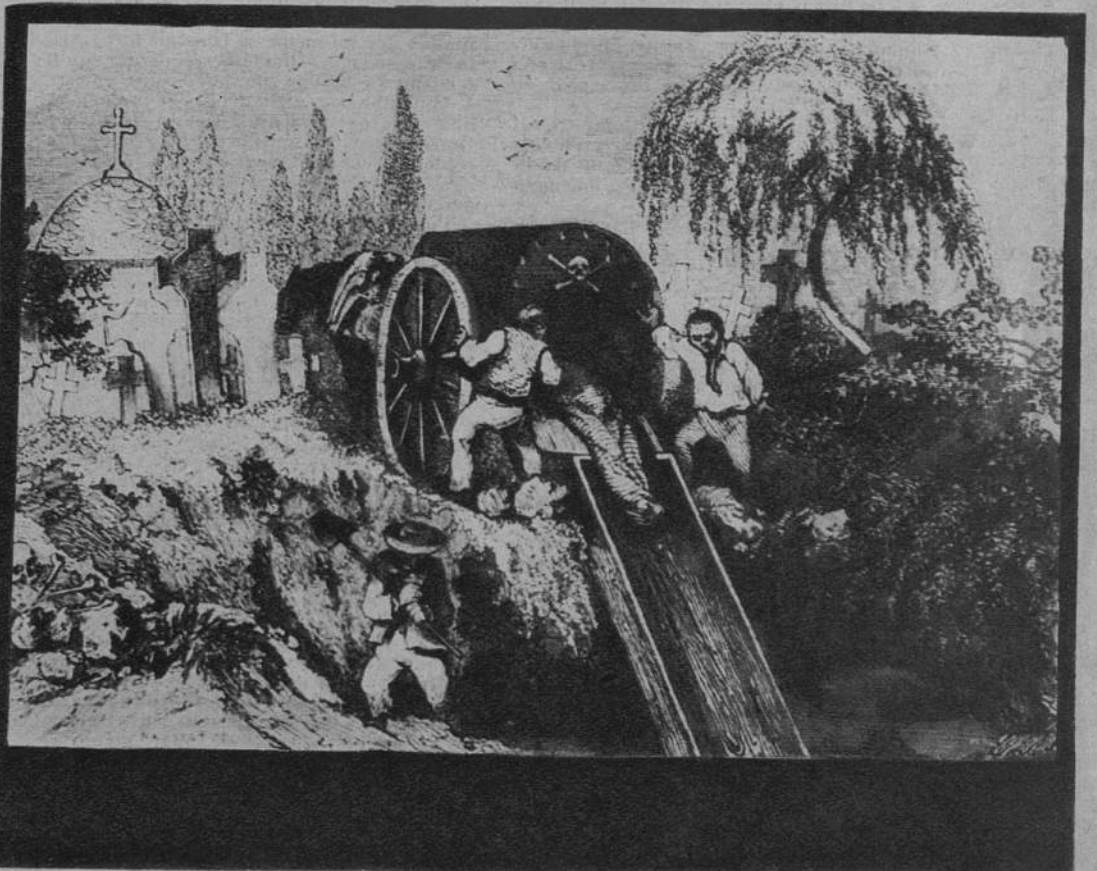
Il faudra que le condamné accomplisse sa peine sans espoir d'évasion.

Tel devra être le principe majeur du nouveau projet.

Nous avons la conviction qu'il en sera ainsi.

J. CRÉTEUIL.

Le cimetière du bagne de Brest.



Le drame de Lise Derenne

QUAND Lise Derenne eut achevé de raconter sa lamentable histoire, M. Gérardin, commissaire de police du quartier des Grandes Carrières, releva la tête dans un geste qui signifiait :

— Vous avez encore quelque chose à dire...
C'est un geste, une invite toute naturelle, car, d'ordinaire, arrivés à la fin de leurs récits, les meurtriers trouvent toujours une petite phrase à ajouter qui fait très bien au bas du procès-verbal.

Ce sont, en général, des regrets plus ou moins sincères :

— Je regrette ce que j'ai fait...

Ou :

— Je demande pardon à ma victime.

Ou encore :

— Je vivrai désormais dans le remords.

La jeune femme, le regard perdu, accroché encore à la vision de son cauchemar, ne chercha pas à mentir :

Très simplement, tout doucement, elle proféra :

— Je n'ai plus réfléchi... Je n'en avais plus la force...

Et Lise disait là une vérité, une vérité que personne ne songera à contester en apprenant pour quelles raisons elle « n'avait plus la force de réfléchir ».

On la comprendra... et peu nombreux seront ceux qui la brimeront.

Les drames de l'alcoolisme ont ceci d'implacable en eux, ils ont en puissance, irrémédiablement, fatalement, un meurtre à la clef.

Cela est simple : de deux solutions l'une. Ou l'ivrogne, au cours d'une crise plus violente que les autres, tue.

Ou sa victime marquée par le destin prend les devants et dans un esprit de légitime défense, tire la première et débarrasse ainsi l'humanité d'un dangereux individu.

Il arrive par trop souvent que ce soit l'alcoolique qui tue pour n'avoir pas en réserve de la pitié pour le coupable lorsque le contraire arrive.

Lise a tué parce que son mari, ivre, était par trop menaçant.

Elle vivait dans une terreur perpétuelle ; si elle n'avait pas tué, c'est elle qui serait morte.

Les juges diront ce qu'ils en pensent.

Ce n'étaient point petites gens qui traitent une misère sordide dans les faubourgs d'une grande ville.

Le vin, en pareil cas, apporte une dernière consolation à une déchéance tous les jours plus grande, déchéance révoltante qui incombait le plus souvent à l'injustice qui règne sur terre et frappe impitoyablement les vaincus de la grande bataille humaine.

Alors, il y a presque une excuse à s'adonner à la boisson.

Mais ce n'est pas cela du tout.

Derenne et sa femme auraient pu être parfaitement heureux.

Elle avait vingt et un ans quand elle le connut.

Jolie, gaie, confiante dans la vie et dans l'amour qu'elle espérait, aimablement elle se laissa conter fleurette.

C'était l'été, le temps des vacances.

Le hasard voulut que, dans ce petit coin des Ardennes, à Sault-les-Rethel, elle, Lise Rouland, native de Saint-Laurent-sur-Gorre en Haute-Vienne, rencontrât Marcel Derenne, né à Saint-Mars-sur-Sutoie en Mayenne.

Il avait vingt-quatre ans alors et était gentil garçon... Mieux, il était garçon d'avenir. Il venait d'achever ses études et tenait en poche un diplôme tout neuf d'ingénieur géomètre.

Les deux jeunes gens s'aimèrent et les parents furent d'accord pour prétendre avec attendrissement qu'ils formaient un joli couple.

Lorsque les parents en sont là, ils sont prêts à accepter le mariage.

Ils s'étaient connus au cours de l'été 1925. Les épousailles furent célébrées dès septembre de la même année !...

Les choses avaient été menées bon train.

Et les deux tourtereaux furent lâchés dans la vie avec, comme principal bagage un beau lot de souhaits de bonheur dispensés par les parents et les amis.

La lune de miel s'éternisa quelques mois à peine.

Un an de vie commune ne s'est pas écoulé que Lise mettait au monde une mignonne petite fille, Yolande, aujourd'hui âgée de onze ans.

Voilà qui ne plut guère à Derenne.

Pourquoi ? Le saura-t-on jamais !

Ils habitent Paris et les premières disputes éclatent.

Derenne qui a une bonne place, ne rentre plus aussi régulièrement après son travail.

Les cris du nouveau-né l'excèdent-ils ?

Et Lise s'aperçut que son mari, pour rentrer plus tard que de coutume, prend l'habitude des longues stations dans les cafés.

Et une habitude est vite prise !

Deux ans passent de la sorte et naît une seconde fille... la petite Monique.

Derenne, dont les fibres paternelles ne doivent pas être très développées, s'exaspère de cette seconde naissance.

Désormais, tout est prétexte à laisser libre cours à ses sautes d'humeur.

Le ménage ne connaîtra plus la paix.

L'ingénieur rentrera de plus en plus tard et de plus en plus ivre.

Les querelles se succèdent. Les menaces et les coups entrent en jeu.

La vie est un enfer. La seule consolation de Lise est ses enfants qu'elle élève admirablement et sur lesquels elle reporte toute sa tendresse.

Derenne boit de plus en plus. Il boit jusqu'à quatre litres de vin à un repas... Si l'on ajoute à cette copieuse quantité liquide la valeur d'une dizaine d'apéritifs qui ont régulièrement précédé le déjeuner ou le dîner, on comprendra qu'il perde facilement le contrôle de lui-même.

Lise supporta cet époux buveur et brutal près de dix ans.

Cela représente déjà une dose remarquable de patience et d'abnégation...

Puis... tant va la cruche à l'eau qu'elle se casse... En cette occasion, on pourrait dire : tant elle va au vin !...



Derenne, la victime. (S. A. F. R. A.)

Bref, en avril dernier, lasse, écourée, découragée, Lise prenait une grande décision, elle demandait le divorce.

Derenne prit bien la chose :

— D'accord, dit-il, divorçons.

Lise n'espérait pas mieux. Elle se réfugia chez ses parents et entreprit la procédure du divorce.

Mais il arriva ce qui arrive fort souvent. Bien qu'il ait été prouvé abondamment qu'elle était malheureuse, qu'elle ne s'entendait plus avec son mari, qu'elle ne l'aimait plus et que lui-même se trouvait fort satisfait de regagner une liberté perdue qu'il pourrait désormais consacrer toute entière à de nombreuses et nouvelles et prolongées libations, tout le monde autour de Lise et de Derenne crut de son devoir de prôner une réconciliation à commencer par le juge, dont c'est le devoir de par la loi, et par les parents.

Pourquoi ? Pourquoi ?

Toujours pour ce motif bien indiscutable cependant :

— Vous avez des enfants, ne faites pas leur malheur... Quelle existence vont-ils avoir ces pauvres petits... Trimballés de l'un à l'autre... Pensez à eux, à leur avenir...

Raisonnement classique, traditionnelle, qui est défendu dans tous les milieux et qui, pourtant, pêche ridiculement par la base.

Imagine-t-on, donc, que des enfants trouveront une joie quelconque à vivre dans un foyer désuni. Quel bel exemple sous leurs yeux que celui d'un père et d'une mère qui ne s'aiment plus, se querellent perpétuellement et transforment le foyer familial par la faute de l'un ou de l'autre, ou des deux ensemble, en ring de boxe !...

Quel souvenir des enfants peuvent-ils garder d'une telle mésaventure ?

Mais les faits sont là, c'est la coutume, et on estimerait avoir déroger aux règles les plus sacrées dictées par les conventions et les bonnes mœurs si on n'avait pas tenté l'impossible pour réunir à nouveau deux êtres assez grands d'ordinaire pour savoir ce



La meurtrière, suivie de ses deux fillettes, quitte son domicile pour se rendre au commissariat de police. (S. A. F. R. A.)

qu'ils font et qui désormais ne s'aiment plus, ou mieux se détestent.

Curieux « replâtrages » que ceux-là et dont les suites ne sont jamais heureuses.

L'histoire de Lise en est un triste exemple.

Et Lise et Derenne, par faiblesse, se laissèrent convaincre par ces faux arguments.

Je ne boirai plus, jura l'ingénieur... Serments d'ivrogne !...

Ainsi donc la procédure de divorce fut abandonnée et le ménage, avec les deux fillettes, vint s'installer 135 ter, rue Lamark.

Derenne tint parole pendant quelques jours... une semaine, admettons, et il se remit à boire... et à boire plus qu'avant encore.

Et, l'autre jour, il rentra chez lui dans l'après-midi, ivre au point de ne pouvoir prononcer trois mots...

Il cracha son vin une heure durant, se livrant à de dangereuses manifestations, vidant des litres de « rouge » sur les meubles et autres excentricités de ce genre.

Bientôt d'ailleurs, ayant recouvré l'usage de la parole, il entama une vaine et odieuse querelle qui ne dura pas moins de quatre heures.

Yolande et Monique ne furent pas épargnées.

Soudain, sans raison aucune, il prend Yolande aux épaules et profère :

— Il n'y a plus de maman ! Désormais, c'est toi qui la remplaceras... Mets la table...

Et l'enfant, terrorisée, obéit.

Puis il chante et commande à Monique :

— Mets-toi au piano et accompagne-moi...

— Que chantes-tu, papa ?

L'enfant, innocemment, n'a pas fini de poser cette question que les gifles pleuvent.

— Ah ! tu ne sais pas ce que je chante... Ah ! tu ne sais pas... Eh bien, tu vas l'apprendre !

Et on suppose bien combien il pouvait être difficile de découvrir l'air que braillait l'ivrogne.

L'ingénieur, le jeune père de famille, Derenne enfin, devant qui s'ouvrait une existence agréable, n'est plus qu'une brute déchainée.

A neuf heures du soir, il tombe sur son lit.

Le sommeil ne vient pas.

Il gesticule, remue, rumine des menaces, sent l'alcool à vingt pas...

Lise attend...

Elle attend quoi ? Elle n'a plus rien à espérer ! Aussi, lorsqu'il s'accroche à elle pour la rouer de coups... machinalement elle se sauve... fouille un tiroir où se trouve un revolver.

Un revolver que son père lui a donné pour se « défendre » le jour où ce sera nécessaire.

A-t-elle réellement besoin de se « défendre » pour l'instant ?

Peut-être pas.

Mais elle-même l'a dit :

— Je ne pouvais pas réfléchir... Je n'en pouvais plus !

Alors elle tira...

Touché à la tempe, l'ivrogne s'écrouta, foudroyé...

Certes Lise Derenne, contre tout et malgré tout, est une meurtrière et sera jugée comme telle !

Mais, dans la semaine même où elle tuait, il se passait d'autres drames :

Près de Bordeaux, un alcoolique blessait sa femme et tuait son beau-père accouru au secours de sa fille.

Dans les Alpes, dans un petit village, un ivrogne bat et roue de coups sa femme pendant cinq heures, devant ses enfants. Puis il s'enfuit, la laissant pour morte !...

C'est n'est le bilan que d'une semaine. Encore est-ce un bilan incomplet.

A regarder froidement, quel est le plus souhaitable de la mort de l'ivrogne ou du malheureux être qu'il torture ?

Et, si l'on veut mettre un terme à cette justice expéditive qui veut que, parfois, la préposée victime prenne les devants, une seule solution vient à l'esprit :

Considérer un ivrogne invétéré, réputé brutal et dangereux, au même titre qu'un aliéné !...

L'enfermer... le guérir... lui faire suivre un traitement de désintoxication et, après seulement, lui rendre la liberté...

En attendant, on n'a pas le droit de reprocher aux Lise Derenne, à toutes les Lise Derenne les seules armes que leur laisse la société.

PHILIPPE ARTOIS.

M^{me} Lise Derenne et ses deux fillettes au commissariat. (S. A. F. R. A.)



Le Guet-apens



EST un peu avant minuit, l'autre vendredi, que le forfait fut découvert. Lorsque nous disons : le crime, nous faisons d'ailleurs erreur, car, tout d'abord, on crut qu'il s'agissait d'un simple accident. Voici d'ailleurs les faits tels qu'ils furent présentés aux enquêteurs.

Venant du spectacle, deux passants regagnaient leur domicile, à Sartrouville. Les douze coups de l'heure la plus propice au crime — si l'on en croit la légende populaire — allaient sonner lorsque lesdits noctambules, qui se trouvaient, à ce moment-là, dans l'avenue d'Argenteuil, perçurent des gémissements provenant d'un terrain vague.

— C'est curieux, dit l'un, on dirait les râles d'un malade.

L'autre rétorqua : — Un malade ? Ce serait bien extraordinaire : il n'y a pas de maison !

— Oui, mais ça vient du champ.

— Quelque clochard, sans doute, qui aura trop bu.

— Voyons quand même.

Ils pénétrèrent alors dans le terrain vague et, après quelques recherches, aperçurent un homme qui, étendu à terre et gémissant faiblement, tentait vainement de se relever ; près de lui gisait une bicyclette.

— Que vous est-il arrivé ? demanda l'un des deux passants. Êtes-vous tombé ?

Mais le blessé — une large tache de sang faisait autour de sa tête une rouge auréole — était bien incapable de parler. De sa poitrine oppressée, un seul son sortait, tragique :

— Ra... ra... ra...

— Où habitez-vous ? lui demanda-t-on encore.

— Ra... ra... ra...

Décidément, il n'y avait plus rien à faire, sinon à prévenir la police :

— Il n'en a plus pour longtemps. Reste ici, je vais jusqu'au commissariat.

— Dépêche-toi...

Lorsque les policiers arrivèrent sur les lieux, quelques instants après, le malheureux cycliste avait cessé de vivre. On décida de transporter aussitôt son cadavre à l'hôpital d'Argenteuil. Là les internes de services constatèrent que la victime était âgée de dix-huit ans au plus et que la mort était due à un enfoncement de la boîte crânienne.

Dans les vêtements qui, chose étrange, n'étaient pas tachés de sang, on ne trouva aucun papier d'identité pouvant permettre une prompt identification du mort.

S'agissait-il d'un accident ?

Ce fut cette version que l'on adopta, cette nuit-là, en attendant d'être mieux informé.

Je pense, dit l'un des enquêteurs, que le pauvre jeune homme a été renversé, avenue d'Argenteuil, par des chauffards qui, s'étant arrêtés et ayant constaté la gravité de sa blessure, décidèrent de le transporter dans le champ voisin, espérant ainsi que leur victime décéderait sans avoir été secourue, c'est-à-dire sans avoir eu le temps de les dénoncer.

« C'est d'ailleurs ce qui s'est produit. »

Voilà ce que l'on disait à l'hôpital d'Argenteuil, dans la nuit de vendredi à samedi.

Mais, dès le lendemain matin, on dut se rendre à l'évidence et constater qu'il s'agissait d'une chose beaucoup plus grave qu'un exploit de chauffard : c'était un crime !

A ce sujet, le docteur Eyraud qui examina le cadavre ne laissa aucun doute :

— Cet homme a été assassiné ; la position de la blessure exclut toute possibilité d'accident.

— De quelle façon ? demanda le commissaire.

— A l'aide d'un instrument contondant, un marteau peut-être.

Au début de l'après-midi, le docteur Delis, le réputé médecin légiste commis aux fins d'autopsie par le Parquet de Versailles, devait confirmer la version du crime, en précisant que l'arme du crime était une barre de fer.

Mais, entre temps, les policiers chargés de l'enquête avaient fait un grand pas en identifiant le mort mystérieux : car, à la fin de la matinée, s'était présenté, dans les locaux du commissariat, M. Delbos, demeurant rue des Aubains, à Sartrouville, qui avait déclaré :

— Je crains qu'il ne soit arrivé malheur à mon neveu, Raymond Briels, qui demeure chez moi et travaille à la Société Industrielle des Téléphones, dont l'usine est à Bezons ; il n'est point rentré se coucher de la nuit et c'est la première fois que ça lui arrive.

— Quel âge à votre neveu ? questionna le magistrat.

— Dix-sept ans.

— Dix-sept ans, dites-vous ?

— Oui.

— Alors, j'ai bien peur que vos craintes soient justifiées.

Moins de cinq minutes plus tard, M. Delbos était mis en présence du cadavre anonyme découvert dans le terrain vague de l'avenue d'Argenteuil et reconnaissait immédiatement son infortuné parent.

— C'est lui, c'est bien lui, s'écria-t-il. Mais que lui est-il arrivé ? Un accident ?

— Non, ce n'est pas un accident.

— Quoi donc, alors ?

— Un attentat.

M. Delbos manifesta, en entendant cette révélation, la plus grande surprise :

— Raymond ? Assassiné ? Mais il n'avait jamais d'argent sur lui. On n'a pas pu le tuer pour le dépouiller.

— Vengeance, peut-être.

— Raymond n'avait pas d'ennemis !

— Et la jalousie ?

Le brave oncle n'ignorait pas, en effet, que son jeune neveu, gentil et beau garçon, ne laissait pas indifférentes les jolies filles de Sartrouville et qu'il « fleurettait » avec plusieurs d'entre elles. De là à susciter une haine implacable, une haine susceptible de conduire jusqu'au crime...

— C'est bien possible, après tout, murmura encore M. Delbos.

Mais, avant de quitter la morgue de l'hôpital, il ajouta :

— Vous allez les retrouver, n'est-ce pas, les assassins de mon petit Raymond ?

— Bien sûr.

Il s'en alla, sur cette promesse, plus ému qu'il ne voulait le paraître.

D'un autre côté, les inspecteurs recueillirent quelques renseignements qui venaient confirmer les déclarations de M. Delbos : Raymond Briels aurait été passer la soirée de la veille dans un spectacle, du Val-Notre-Dame, en compagnie de son amie, ce qui aurait profondément irrité un autre admirateur de la même jeune fille.

— Et la jalousie ? avait dit le commissaire.

Il n'y avait plus qu'à contrôler.

Or, tandis que les magistrats du Parquet de Versailles procédaient aux premières constatations, un nouveau témoin se présentait devant les policiers.

Ce témoin, dont le moins qu'on puisse dire est qu'il s'agissait du principal, n'était

autre que l'amie en question : M^{lle} Marguerite Claye, dix-huit ans, habitant, elle aussi, à Sartrouville, au n° 15 de la rue de Malte.

— Je viens, dit-elle, vous dire ce que je sais concernant la mort de Raymond Briels.

— Vous savez donc quelque chose ?

— J'ai assisté au meurtre.

— Et vous venez maintenant seulement ?

— J'avais peur.

— Parlez.

La jeune femme hésita un court instant, puis commença son dramatique récit :

— Hier soir, mon ami Raymond Briels m'a emmenée au Val-Notre-Dame, assister à la représentation d'un cirque ambulante installé là pour quelques jours.

« La représentation terminée, nous cheminions tous deux, rentrant chez nous, lorsque, dans un endroit, deux individus nous abordèrent.

« J'ai deux mots à te dire, fit l'un d'eux, s'adressant à Raymond.

« Celui-ci répondit :

« Bien volontiers.

« Et il s'écarta de la route avec les deux nouveaux venus. Pendant un moment, je les vis discuter ensemble, puis, soudain, l'un des interlocuteurs de Raymond brandit un objet qu'il dissimulait derrière son dos et qui paraissait être une barre de fer et en asséna un violent coup sur la tête de mon ami.

« Celui-ci poussa un grand cri et, en titubant, vint s'écrouler dans mes bras, tandis que ses deux agresseurs prenaient la fuite. J'essayai de soutenir mon ami, mais il ne tarda pas à rouler sur le sol et, épouvanté par ce qui venait de se passer, ne sachant plus ce que je faisais, je m'enfuis à mon tour et regagnai mon domicile sans songer à donner l'alarme.

« Ce matin, j'ai enfin réalisé ma faute ; mais j'espérais que Raymond Briels n'était pas mort. Ce sont des voisins qui m'ont annoncé la terrible nouvelle. Je suis venue vous voir aussitôt. C'est tout ce que je sais.

Le commissaire de police haussa les épaules :

— C'est vraiment tout ce que vous savez ?

— Absolument tout.

— Et les agresseurs ? N'avez-vous aucun soupçon les concernant ?

Nouvelle hésitation.

— Si, finit par murmurer M^{lle} Marguerite Claye.

— Qu'attendez-vous, dans ces conditions, pour nous faire part de vos soupçons ?

— Je dois vous dire que je ne suis pas certaine de ne point me tromper.

UN AVOUÉ INDÉLICAT



Le Parquet d'Avesnes vient d'inculper d'abus de confiance un avoué de la localité, M^e Jacques Chauveau, fils du défunt maire. Le montant de ses détournements atteindrait plusieurs centaines de milliers de francs. Voici, en haut : M^e Chauveau montrant le poing à notre photographe ; en bas : M. Nicolai, juge d'instruction chargé de l'affaire. (Rap.)

— Tant pis !
— Eh bien, les deux agresseurs de Raymond Briels doivent se nommer, je crois, Georges Doudain et Georges Postier. Ils doivent habiter dans la même maison, 51, avenue Jean-Jaurès.
— Vous les connaissez bien ?
— C'est à dire... très peu... pas très bien, enfin...

Les enquêteurs n'insistèrent pas.
— Parfait ! Restez, jusqu'à nouvel ordre, à notre disposition. Nous allons voir si nous retrouvons ce Georges Doudain et ce Georges Postier.

Les recherches commencèrent aussitôt, menées avec la plus grande activité et, aussi, avec la prudence qui s'imposait, mais, au cours de cette journée de samedi, les efforts des policiers ne furent pas couronnés de succès : Georges Doudain, depuis la veille, n'avait pas reparu au domicile de ses parents ; quant à son camarade, Georges Postier, il était bien rentré chez lui au début de la matinée, mais il en était reparti aussitôt après avoir changé de costume et il n'avait pas dit où il allait.

Cette double absence inexplicable était-elle l'aveu de leur participation au crime et Marguerite Claye — que ses intimes appelaient « Margot » — disait-elle la vérité lorsqu'elle les accusait d'être les assassins de son ami ? On pouvait le supposer puisque les inspecteurs ne les recherchaient officiellement que pour leur demander quelques éclaircissements au sujet de leur « entretien » nocturne avec le jeune ouvrier des téléphones de Bezons et leur faire dire, surtout, s'ils l'avaient effectivement rencontré.

Cependant, les parents des deux jeunes gens protestaient énergiquement et déclaraient :

— C'est impossible que nos fils aient commis un crime. Peut-être l'un d'eux s'est-il battu avec Raymond Briels, mais il n'a certainement pas voulu le tuer.

— Pourquoi donc ont-ils pris la fuite, tous les deux ?

— Sans doute parce que, lorsqu'ils ont vu Raymond Briels étendu à terre, ils ont perdu la tête et n'ont plus songé qu'à fuir.

— Georges Postier a pourtant pris la précaution de venir chez lui pour changer de vêtements.

— Les siens étaient sans doute tachés de sang et il avait peur d'être remarqué. Nous sommes même persuadés qu'il avait l'intention d'aller se constituer prisonnier, mais, en apprenant la mort de son adversaire, il a compris l'horreur et la gravité de son acte et n'a plus osé.

Quant aux parents de Georges Doudain, ils firent remarquer que leur fils avait fort bien pu se trouver en état de légitime défense.

Mais tel n'était pas l'avis d'un ami intime de la victime, qui voulut bien nous donner son avis personnel sur la sanglante tragédie :

— Tout d'abord, je dois vous dire que, selon moi, le cœur de « Margot » était partagé entre Raymond et Georges. Quel Georges, d'ailleurs ? Était-ce Georges Doudain ou Georges Postier ? Je n'en sais rien. Toujours est-il que ledit Georges était fort jaloux de mon infortuné camarade et il a dû décider de s'en débarrasser coûte que coûte. D'où le véritable guet-apens qu'il lui a tendu avec un complice.

« Car, je me refuse à croire à la rixe au cours de laquelle un coup malheureux aurait été donné à Raymond Briels. Celui-ci était très calme et pas bagarreur pour un sou. De plus, il ne portait jamais d'arme sur lui. Ce n'était pas un lâche, cependant, et ça ne m'étonne pas qu'il ait accepté de discuter avec ceux qui l'ont provoqué à proximité du terrain vague de l'avenue d'Argenteuil.

« Et voilà ce qui a dû se passer : tandis que l'un des Georges parlait à Raymond Briels, lui demandant vraisemblablement s'il comptait continuer encore longtemps à fréquenter Marguerite Claye, l'autre, le tueur, se glissait derrière lui, sa barre de fer à la main et, brusquement, il frappait ; il frappait de toutes ses forces, fracassait le crâne du malheureux.

« Par conséquent, il s'agit bien, vous le voyez, non d'une discussion s'étant terminée tragiquement comme le prétendent certainement les criminels lorsqu'ils seront tombés entre les mains de la police, mais bien d'un véritable assassinat longuement prémédité et exécuté de main de maître.

« Or, quoi de plus lâche qu'un tel forfait ? Ne partagez-vous pas mon opinion ? »

Ainsi parla l'ami du mort.

Et nous devons dire qu'il a tout à fait raison : cette agression d'un jeune homme sans arme, sans défense, est quelque chose de répugnant. C'est, en tout cas, un forfait qui mérite d'être puni sévèrement.

Lorsque les coupables auront été pris, bien entendu.

Parce que, au moment où nous écrivons ces lignes, ils sont restés introuvables malgré les multiples investigations opérées par les policiers et les gendarmes des environs.

Mais leur arrestation, nous en sommes persuadés, ne saurait tarder.

Espérons donc.

GEORGES CHAPERON.

La maison du nu.

— C'est une scandaleuse !
C'est ainsi que M^{me} Mirielle traite sa voisine.

M^{me} Mirielle est une brave couturière de province qui n'habite Paris que depuis deux ans. L'immeuble qu'elle occupe du côté de la Bastille n'a pas une clientèle des plus choisies, mais ses loyers sont à des prix qui font accepter bien des inconvénients.

Pour expliquer ce qui se passe dans l'immeuble habité par M^{me} Mirielle et sa fille, citons cette expression de la concierge : « Eau, gaz, électricité et amour à tous les étages ».

M^{me} Mirielle faisait exception. Laissons maintenant la brave couturière continuer ses explications :

C'était une maison à rougir à tous les coups... On ne pouvait pas aller sur le palier sans apercevoir un homme ou une femme dans le costume... d'Ève.

— L'homme aussi était dans le costume d'Ève ?

— Oui, monsieur le président, les hommes comme les autres. Quand on descendait les étages, c'était le même spectacle sur tous les autres paliers. Les premiers jours, quand j'envoyais ma fille en courses, je lui recommandais de fermer les yeux en descendant. Mais j'ai pas pu continuer à lui recommander ça, car, une fois, elle est tombée et elle a eu une entorse pour la vie qui a bien duré six semaines.

— Vous ne vous êtes pas rendue chez votre concierge pour vous plaindre ?

— Si, mais il n'a rien vu. Quand il arrivait, on se méfiait, le propriétaire ayant dit qu'à la première nudité il mettrait dehors celui qui s'en montrerait digne... ou indigne... Enfin, il a dit une phrase comme ça. Le concierge pourtant m'a dit : « Un jour je trouverai bien le moyen d'en pincer un ». Et il en a pincé un en effet qu'on a expulsé peu après. Pourtant j'ai plus voulu que le concierge s'en mêle.

— Pourquoi ?

— Eh bien ! savez-vous dans quel état d'habillement qu'il était quand il est venu surprendre les nudistes de mon étage ? Il était nu autant qu'eux et comme je lui faisais remarquer qu'il ne devait pas se mettre dans ces états devant ma fille, il m'a répondu : « Alors, vous ne savez pas ce que vous voulez ? Si j'avais perdu du temps à m'habiller, je les aurais manqués ».

— Enfin, il n'est tout de même pas monté tout nu ?

— Tout nu, non. Il avait enfilé son pantalon, mais en oubliant, dans sa précipitation, de le fermer par devant et, comme d'habitude, il était dans la cavalerie, il a les jambes arquées, vous voyez d'ici l'horrible spectacle quand il s'approchait de ma fille et de moi pour nous parler... Ajoutez à cela qu'il est du Midi et qu'en parlant il fait de grands gestes des bras...

— Enfin je commençais à me faire à tout ça. J'avais acheté des lunettes noires à ma fille pour les jours qu'elle sortait. Elle les mettait dans les escaliers et les retirait dans la rue. Seulement, ça a été d'une autre affaire. Il y a de nouveaux voisins qui sont venus et ils étaient mitoyens avec ma fille... Oui, enfin avec sa chambre... Or, comme dans notre immeuble, les murs sont en papier mâché, qu'est-ce qu'elle a entendu, la pauvre petite !... Des phrases honteuses, scandaleuses... car la voisine en était une.

Causes Jalées

— Une quoi ?
— Une « scandaleuse », monsieur le président.

« Fallait voir comme elle traitait... ce qu'elle faisait avec son homme... Des mots qu'on ne comprenait pas... et aussi d'autres qu'on comprenait trop... Finalement, j'ai encore eu une idée... »

« J'ai dit à ma fille de se coucher avec du coton... oui, dans les oreilles. Elle m'a obéi comme pour les lunettes... Parce que faut vous dire que, sur le chapitre de l'obéissance, ma fille est obéissante. Mais tout ça, ça a eu des conséquences... A force de se mettre des lunettes et du coton, ma fille s'est abîmé les yeux et les oreilles. Elle entend très mal et elle voit tout trouble... C'est pour ça que j'ai déposé une plainte contre le scandaleux de la maison et réclamé des dommages et intérêts pour la surdité et l'aveuglement de ma fille. Le tribunal, il dira ce qu'il en pense. »

La fille de M^{me} Mirielle est alors appelée à la barre.

C'est une grande blonde un peu bête, qui est bien étonnée que sa maman ait fait un procès pour si peu de chose.

— Les hommes nus ? C'était pas les premiers que je voyais. Ça ne me révoltait pas, ça me dégoûtait plutôt. Quand à ce qu'ils disaient derrière la cloison, je m'endormais tout de suite. Dame, le soir j'entends la T. S. F. de huit à dix, je ne vais pas encore écouter les voisins... J'ai bien essayé le premier soir, mais, après, c'était toujours la même chose et je n'y faisais plus attention.

— Oui, ils ne changeaient pas assez souvent leur programme ?

— Tout juste, monsieur le président... Seulement, pour faire plaisir à la mère je mettais du coton et des lunettes noires... C'est ça qui m'a abîmée...

Les voisins sont interrogés à leur tour. Les exhibitionnistes ont tous les mêmes moyens de défense : des portes qui fermaient mal et des pièces trop petites. L'un d'eux déclare :

— Quand, tous les mois (sic), je me faisais les ongles des pieds avec ma femme... Parce qu'on se les fait le même jour mutuellement et réciproquement étant donné qu'une fois qu'on se les faisait seuls, ma moitié comme moi-même on s'a donné un tour de reins qu'on n'a pas pu aller à l'atelier de huit jours... Eh bien, quand on se fait les pieds, comme faut s'allonger, on est obligé d'ouvrir la porte de la cuisine qui donne sur le palier... On ne peut tout de même pas se faire les pieds habillé, ça abîmerait les vêtements.

Finalement, la pauvre M^{me} Mirielle est déboutée et condamnée aux dépens.

Elle s'en va en maugréant et, sans doute, comme Lesurques du *Courrier de Lyon*, en appelle-t-elle à la postérité.

J. K.

Deux jalouses...

Si M. Sylvestre H... avait pu dire dans les premiers temps de son mariage avec la belle Gabrielle... Gabrielle de Saint-X... fille du général : « Je suis le plus heureux des hommes... J'ai épousé une femme en or », cet enthousiasme tomba avec toutes ses ardeurs amoureuses lorsqu'il fêta le troisième anniversaire de son union.

A ce stade de la vie conjugale, en effet, M^{me} H... perdit tout appétit pour les effusions légitimes, devint morose, taciturne, voire agressive... Bref, elle passa du rôle de femme en or, presque instantanément à celui de virago. M. Sylvestre alors chercha de légitimes distractions en dehors de son foyer. Il en découvrit effectivement, et finit par s'en tenir à la fréquentation d'une dame mûrissante, mais habile en l'art d'aimer.

Le ménage ayant ainsi trouvé son point de stabilisation, l'entente régna à nouveau. On se retrouvait chaque soir, on dînait, puis chacun « vaquait » de son côté, pour se retrouver entre minuit et six heures du matin, selon les circonstances, se souhaiter bonne nuit et s'endormir. Monsieur dans un lit et Madame dans un autre.

Ce régime de la communauté réduite au minimum prit fin de la manière la plus bizarre.

Un jour, M. H... prit son épouse en a parole, et lui dit :

— Ma fille, je te vois maigrir, pâlir et vieillir. Tu t'ennuies ou tu te livres à des exercices périlleux pour ta santé.

— Moi ?

— Ne fais pas l'étonnée. Tu meurs de consommation ou d'excès que je ne veux pas connaître.

— Mais je t'affirme, Sylvestre...

— Tu affirmes, donc tu mens ! Écoute je vais te parler avec franchise. J'ai, depuis notre « séparation » de fait, pris une maîtresse à laquelle je ne cache rien. Je lui ai parlé de ton déperissement...

— Et c'est elle qui t'a dit que j'abusais ou devais abuser des plaisirs les plus dangereux...

— Non, cette personne est une femme d'expérience. Elle a dirigé jadis un couvent.

— Alors, elle doit être contemporaine de nos principales vedettes de music-hall...

— Elle a quarante-huit ans... Mais quarante-huit ans pleins de sève. Son couvent était d'un genre particulier. On y pratiquait sous sa haute direction toutes les sortes d'amour connues.

— Je te fais mes compliments. Tu choisis tes amies !

— Il faut de la diversité dans l'existence. Hormis cela, point de salut !

— Revenons-en à cette femme avertie. Que préconise-t-elle ?

— Elle voudrait te voir.

— Elle ne manque pas de toupet !

— Je ne pense pas comme toi. Entre nous, tu savais depuis longtemps que j'avais une maîtresse !

— Il m'a bien fallu m'en apercevoir en face de la carence totale de tes effusions.

— Alors, qu'y aura-t-il de changé ?

— Oh ! rien dans le principe !

— Eh bien ! la situation sera nette. Et, après l'entrevue que je te demande, si tu préfères en rester là...

M^{me} H..., après trois ou quatre conversations de ce genre, finit par se laisser convaincre, du moins, c'est l'avocat de son mari, victime des circonstances et partie civile au procès qu'on va lire, qui nous le déclare...

On arrêta le jour et le lieu de la rencontre, puis le trio se réunit.

— Ce que l'ex-patronne de maison fit valoir pour séduire la femme de son client, poursuit le défenseur, la mettre en confiance, l'inciter à une confession complète, je l'ignore, et M. H... également, car il ne fut pas invité. Ce qui est certain, c'est qu'à partir de ce moment M^{me} Gabrielle H... et l'expert-dame Catherine Z... devinrent une paire de camarades, d'inséparables amies...

Devant le tribunal chargé de dénouer l'imbroglio ainsi amorcé, nous les voyons l'une contre l'autre, se serrant for-

tement la main par intervalles, et dressées telles deux poules rancuneuses en face de leur adversaire commun, le coq, ou si l'on préfère, le mari.

Leur costume en dit long d'ailleurs sur la... tendresse qui les lie. La coupe « tailleur » n'a besoin que de deux ou trois « coups de pinceau » pour faire d'une jupe et d'une jaquette féminines un uniforme révélateur.

Tels les petits messieurs vivant des subsides de leurs compagnes, les dames de l'école de Lesbos ne sauraient se produire, sans proclamer par leur tenue des sentiments très personnels.

— C'est entendu, a soupiré M. le président après avoir constaté la chose. Vous êtes, mesdames, passées de l'autre côté de la barrière.

— Oh ! monsieur, qu'il y a de mauvaises langues ! minauda la robuste Catherine.

— Ce qui est une façon de parler assez tendancieuse en l'espèce, sourit le magistrat, mais laissons la parole à votre défenseur, mesdames, vous aurez besoin de tout son talent pour vous tirer d'affaire...

— Tout provient de l'exacerbation d'un sentiment très naturel, déclare sans ambage l'avocat de ces dames... Messieurs, il me faut d'abord poser les conditions du problème. Il a été prouvé de la façon la plus absolue que jamais ma cliente n° 1, je veux dire l'épouse du plaignant, n'a commis le délit d'adultère tel qu'il a été prévu par le législateur. Elle a avoué implicitement la grande affection qu'elle porte à la confidente de ses chagrins conjugaux. Qui pourra donc légalement lui en faire le reproche ? Pas moi en tout cas, messieurs, jusqu'au jour où il se tiendra une assemblée de personnages austères, graves et bien informés, capables de définir la faute, d'estimer le préjudice causé et de punir les deux femmes en vertu d'un texte qu'à mon sens il sera fort délicat de rédiger.

« Et puis, somme toute, le sieur H... n'a-t-il pas commencé ? Son épouse traversait une crise morale grave, mais courante. Elle faisait de la neurasthénie. Il en profita pour se donner une maîtresse. Cette dernière, prise de pitié pour la femme dont on lui parlait sans cesse, demanda, car elle possède un cœur admirable, à voir cette malheureuse qui souffrait... Elle sut lui prodiguer les consolations qui redonnent le désir de vivre... Mais tout cela est très beau, très louable, très humain... »

— Oh ! maître ! vous n'allez pas faire l'apologie d'une « distraction » que la morale réprouve, sans pouvoir la punir, s'exclama, effaré, M. le président.

— Je ne fais que louer l'initiative sans m'arrêter aux détails. Et, si mes deux clientes ont été prises d'une juste colère en apprenant la conduite, que je n'hésite pas à qualifier de scandaleuse, du sieur H... devenu le pilier d'une maison de rendez-vous, par la suite, eh bien ! messieurs, moi je trouve cela absolument normal... M. H... est un amoureux de cotillons. Lorsqu'il eut conscience des sentiments hostiles que lui montrait M^{me} Catherine Z..., le plaignant se réfugia dans la débauche, la sale débauche... Il découcha, dépensa des sommes considérables pour satisfaire d'abominables penchants, nous en avons des preuves... Il fréquentait « La Bonbonnière d'Adèle », un lieu où se pratique le masochisme le plus éhonté... Que mes deux clientes se soient rendues dans l'après-midi du 11 mai chez cette tenancière pour y surprendre le coupable et lui faire honte de sa conduite...

— A coups de parapluie, murmure le défenseur de Sylvestre...

— Il aurait tort de s'en plaindre, mon cher confrère, car il allait là-bas pour y recevoir des volées de bois vert...

— Maître, vous plaidez, cette discussion n'est point de mise, observe encore le magistrat directeur des débats.

— Bref, je conclus, achève l'avocat de ces dames... M. H... a été blessé dans la bagarre... Blessure bénigne, qu'il a amplifiée de son mieux dans un but que l'on devine trop : celui de rejeter sur l'épouse trahie toute l'opprobre et tous les torts... Je demande, messieurs, l'acquiescement pur et simple de mes clientes, qui n'ont agi que sous l'empire d'une sainte colère, une colère excusable puisque M^{me} H..., l'épouse, était trahie abominablement et que sa compagne, son amie, pouvait très bien partager cette légitime indignation.

Le rapport de l'expert-médecin ayant conclu à une interruption de travail de trois semaines consécutives aux coups reçus par le plaignant, le tribunal prononce une double condamnation relativement sévère :

— Quinze jours de prison avec sursis à chacune des deux prévenues. La dame Catherine Z... paiera en outre un franc de dommages et intérêts à son ex-amant.

J. C.



A Anvers, les visiteurs et les curieux ne doivent pas manquer d'aller voir le « Steen », qui est l'un des plus beaux spécimens de l'architecture guerrière du XIII^e siècle. Dans un décor archi-moderne et industriel de canaux, de grues électriques et de docks, s'élève cette élégante construction, dont l'état de conservation est remarquable. Le Steen fut édifié pour servir de prison et, de fait, il abrita derrière ses murs épais et ses grilles, des captifs de marque. Avouez que, si les géoles d'aujourd'hui sont plutôt plus confortables, les prisons « en étoile » de l'Europe ou les « cell-blocks » américains ont tout de même moins d'allure. Faisant droit au vœu des Anversoises, le Gouvernement belge a transformé l'antique prison en un musée des Antiquités locales. C'est une manifestation de plus de cette tendance heureuse que l'on a, aujourd'hui, à placer les vieilles choses dans un cadre, lui-même vénérable, qui les met en valeur. (Rap.)

IL FAUT BARRER LA ROUTE AU RACKETTING

(Suite de la page 2.)

son qui leur était destinée et que lui, munitionnaire honnête, avait du moins tout fait pour amener à bon port.

Le contrat prévoyait tout, sauf, bien entendu, le risque d'arraisonnement par l'un des belligérants.

Pour le cas où le *Libertad* eût battu de vitesse le *Canarias*, eh bien ! c'eût été aussi simple : à cette différence près, que M. Michel eût présenté alors ses condoléances au général Franco.

OU LES PARABELLUMS SE TRANSFORMENT EN PAVES

Encore, le racketting de M. Michel consiste-t-il à vendre à deux clients différents la marchandise déjà largement majorée par le jeu des frais successifs.

Mais il y a mieux dans le genre. Témoin l'affaire des huit mille parabellums mauser (licence belge) qui n'ont jamais existé que dans l'imagination des racketters et n'en furent pas moins vendus à la Généralité de Catalogne 2 000 francs pièce et dûment livrés à Barcelone. Un formidable coup de rackett de 20 millions de francs — mausers et cartouches — pour un stock représentant en tout et pour tout trois caisses de pistolets !

Vous allez d'ailleurs comprendre. Un certain... appelons le Dardenne, si vous le voulez bien, constitue une manière de Consortium franco-belge grâce auquel il réussit à gagner la confiance du gouvernement espagnol.

Une première fois, il achète en seconde main quelques centaines de fusils-mitrailleurs Spaddau destinés primitivement aux nationalistes, mais qu'il s'arrange à faire envoyer jusqu'à Barcelone, moyennant une rétribution insignifiante.

Dès cet instant, les gouvernementaux sont en confiance, entendent par là qu'ils sont mûrs pour l'escroquerie que leur prépare Dardenne.

Au début du mois dernier, un représentant de la Généralité de Catalogne se rend avec notre Dardenne à Liège, siège d'une des plus importantes manufactures d'armes européennes.

Les conditions du marché sont arrêtées d'un commun accord avec le munitionnaire belge qui, pas un instant, ne se doute qu'il joue un rôle de figurant.

Les engins sont prêts, facturés, emballés soigneusement dans des caisses cerclées de lamelles de fer et numérotées. Pour les sortir de Belgique, il faudra obtenir les licences d'exportation, toute une paperaise difficile à arracher des autorités, mais cela regarde précisément Dardenne qui se donnera comme l'acheteur et qui, en outre, devra assumer la responsabilité du transit à travers la France et l'embarquement des caisses à Marseille.

Ces détails arrêtés strictement entre Dardenne et son « client », il est encore convenu que l'argent sera déposé dans une banque parisienne et que le chèque de vingt millions ne sera remis à Dardenne que lorsque la dernière caisse aura été hissée

sur un vapeur frété par les Espagnols. Toutes les garanties semblent donc prises. Or, c'est de cet excès de précautions que vont être victimes les gouvernementaux.

A dix jours de là, en effet, Dardenne avertit son « client » que les huit mille parabellums sont arrivés sans embûches à Marseille. Pourtant, il convient de faire diligence, car la police française a eu vent de quelque chose.

L'Espagnol alerte la Généralité. De Barcelone, un vapeur, le *Palos*, cingle à toute vapeur sur Marseille. Il arbore le pavillon tricolore mexicain et ses papiers certifient qu'il doit prendre à Marseille un chargement de ciment à destination de la Vera-Cruz.

L'idée de ce ciment est le trait de génie de Dardenne. C'est lui qui l'a soufflée à l'Espagnol. Il a même poussé l'astuce jusqu'à obtenir de la douane française des connaissements qui ne portent que le mot rassurant de ciment. On verra tout-à-l'heure que, ce faisant, il n'a nullement dupé la douane, contrairement à ce que l'on pourrait se figurer.

C'est le grand jour... Dans un faubourg de Marseille, un entrepôt rempli de caisses impressionnantes bardées de fer, portant des poinçons des douanes belges et françaises... Ce sont bien les mêmes dont le représentant de la Généralité a examiné le contenu quinze jours auparavant, à Liège. Dehors, des manutentionnaires s'impatiente autour de trois lourds camions.

Rien à craindre des ces hommes, ils m'ont été fournis par la C. G. T., glisse à son « client » Dardenne qui dirige la manœuvre. Mais ne perdons pas de temps. Cette nuit, la Brigade mobile a saisi rue Saint-Ferréol des armes que l'on y croyait en sûreté. Sans doute, une dénonciation des fascistes...

Le plus extraordinaire, c'est que ce dernier détail est rigoureusement exact et que tous les régionaux du matin l'annoncent à la « une ». A ceci près, cependant, que les armes en question — deux malheureuses caisses de fusils — appartiennent à Dardenne et que c'est notre racketter en personne qui a envoyé une dénonciation anonyme à la police.

Son but ? Mais aiguillonner le client, le pousser aux épaules dans le piège, ne pas lui laisser le temps de souffler...

Dépêchons, les gars ! On va charger, fait Dardenne.

La manutention commence. — Ouvre une caisse, ordonne encore le racketter à l'un des porteurs.

On enlève les lamelles, on décloue le couvercle, on exhibe sous les yeux de l'Espagnol des engins bien gras, enveloppés de papier. Vingt-cinq parabellums.

Et les munitions ? Où sont-elles donc, ces munitions ? hurle Dardenne, tandis que l'on recloue la caisse.

Dans les caisses numérotées F. 14, répond un complice qui pointe très sérieusement des bordereaux, à mesure que la cargaison défile sous ses yeux.

Eh bien ! qu'attendez-vous pour ou-

vrir ? Activons ! Je n'ai pas envie de me faire pincer...

Au hasard, du moins il y paraît, l'une des caisses F. 14 est ouverte. Cartouches et chargeurs luisent dans la sciure...

La comédie se prolonge une heure encore. On charge fébrilement.

Toutefois, le représentant de Barcelone demande encore à vérifier.

— Envoyez la caisse 117 ! Ouvrez...

Armes, munitions reposent bien en ordre. Enfin, les camions sont lestés. Ils roulent maintenant à bonne allure vers le port où le *Palos* tire sur ses amarres.

Des commis des douanes vont et viennent, ils jettent sans curiosité un rapide coup d'œil sur ces caisses que déjà les palans soulèvent en crissant. Ils savent que les connaissements sont en règle.

Allons, l'affaire est dans le sac. Le *Palos* avec son chargement d'armes et de munitions va bientôt pouvoir gagner la haute mer. Dardenne s'est exécuté. Au tour du représentant de Barcelone.

Avant d'embarquer à son tour comme passager, l'Espagnol donne le « quitus » au racketter, c'est-à-dire le chèque au porteur, non barré, de 20 millions de francs.

Vingt-quatre heures plus tard, à Barcelone, quand on ouvrira les caisses, on s'apercevra qu'à l'exception de trois ou quatre, toutes les autres contiennent du ciment et de la pierreaille...

Le stock véritable, les huit mille parabellums n'ont jamais bougé de Liège où le fabricant attend encore que ses acheteurs viennent en prendre livraison.

La douane, les contrôles belge et français n'ont pas été bernés, ou si peu... Mais les gouvernementaux espagnols, eux, ont été volés comme dans un bois, « rackettés » avec un art consommé. Tant pis si l'infortuné représentant de la Généralité, accusé de haute trahison, est enfermé au fort de Montjuich, en passe d'être fusillé ! Une industrie aussi prospère vaut bien quelques sacrifices, pensera le racketter Dardenne !

Intenter une action ? Laquelle et contre qui ? Ne serait-ce point reconnaître que l'on passait des marchés condamnés par le Comité de la non-intervention ? Toute l'Europe n'a-t-elle pas mis l'embargo sur les exportations d'armes à destination de l'Espagne ? Aucun tribunal ne saurait admettre le bien-fondé d'une plainte qui viserait des munitionnaires sans conscience. Une fois de plus, les victimes sont les premières intéressées à respecter la loi du silence.

Ces victimes du racketting sont aujourd'hui les gouvernementaux, demain ce sera le tour des nationaux.

Une seule loi, l'argent. Pour faire de l'argent, des bandes entières qui ont sièges à Bruxelles, à Amsterdam, à Paris, attirent le « client » dans leurs rets, le menacent de grands coups d'escopette.

L'histoire de ce Dardenne — authentique de bout en bout — comporte des variantes. Ces gens-là savent inspirer confiance ; pour cela, ils renouvellent à l'infini leurs procédés, ils demeurent toujours les plus forts dans cette guerre nourrie de patience et de ruse.

On m'a communiqué des cas troublants : celui de ce Russe, naguère sans un sou vaillant, qui, se disant accrédité par les célèbres

frères Barmat d'Amsterdam, vendit à Franco pour quarante mille livres sterling de ferraille qu'il fit passer pour des mitrailleuses Bergmann ; celui de S..., ayant bureaux à Paris et à Londres, qui empocha deux cent mille livres du gouvernement de Valence pour des avions fantômes qui ne furent jamais livrés — et pour cause. Le même S... renouvela d'ailleurs l'opération avec Franco sur des téléphones de campagne et des pièces lenticulaires pour grenades tchèques — un stock de quinze mille livres sterling chargé sur un cargo — qu'il fit saisir par un croiseur britannique, sur sa propre dénonciation, amener à Gibraltar et qu'il revendit finalement... aux Chinois de Tchong-Kaï-Chek.

Nous pourrions compléter cette liste. A quoi bon ? Disons simplement qu'il nous paraît immoral que, parce qu'ils s'abouchent avec ces gens-là, les belligérants ibériques n'ont plus droit à aucune espèce de protection légale.

Toute cette horde de personnages douteux, de bandits dangereux, doit être traitée en ennemi public. Si le code comporte des lacunes, il appartient au législateur de les combler.

(A suivre.)

A. D.

ACCORDÉONISTES
DEMANDEZ le CATALOGUE N°
DE LA FABRIQUE FRANÇAISE
DEDENIS, à BRIVE (Corrèze)

Rein-Vessie-Prostate

régénérés par le Pagéol qui aseptise les muqueuses et rétablit le fonctionnement normal de l'appareil urinaire.

CHATELAIN, 2, rue de Valenciennes, Paris. - Rens. gratuits. Ec. service 603 P0.

la Timidité
EST VAINCUE EN 8 JOURS

par un système inédit et radical, clairement exposé dans un très intéressant ouvrage illustré qui est envoyé sous pli fermé contre 1 fr. en timbres. Ecrire au D^r P. M. FONDATION RENOYAN, 12, Rue de Crimée - Paris -

ACCORDÉONS
Instruments de Musique
Vente directe
du fabricant
aux particuliers
franco de douane
Plus de
1 Million Clients
Demandez de suite notre catalogue français gratuit

MEINEL & HEROLD, Markhausen 516 (Tch.-Slov.)
Affranchir lettres 1 fr. 75 ; cartes postales 1 fr.

ARTICLES D'HYGIÈNE EN CAOUTCHOUC



"VÉRIFIÉS, CONTRÔLÉS, GARANTIS"

« Ivoire »	Soie blanche fine.	La dz. 12.
« Réservoir ivoire »	Soie rose ext. fine.	13.
« Velours »	Soie rose ext. fine.	14.
« Rése voir velouté »	Soie brune surfine.	15.
« Naturel »	Soie blonde superf.	16.
« Réservoir naturel »	Soie blonde superf.	17.
« Cristallin »	Soie blonde superf.	18.
« Réservoir cristallin »	Soie blonde superf.	19.
« Pelure »	Soie peau ext. superf.	20.
« Réservoir pelure »	Soie lactée invisible.	21.
« Latex »	Lavable extra.	22.
« Renforcé »	Lavable supérieur.	23.
« Soie chair »	Lavable ext. superf.	24.
« Supersochair »	Lavable d'usage.	25.
« Epais »	Spécial américaine.	26.
« Crocodile »	Surfine supérieure.	27.
« Baudruche »	Modèle très court.	28.
« Bout américain »	Mod. variés supér.	29.
« Collection »	Mod. variés extras.	30.
« Echantillons Black Cat »	20 mod. différents.	49.
« Le Vérifior »	appareil nickelé, extensible, indispensable pour vérifier, sécher et rouler les préservatifs.	12.

RECOMMANDÉ : « Latex » invisible et « Soie chair » lav. CATALOGUE illustré tous articles intimes, cacheté fco. ENVOI rapides, recom. sans marque apparente. PORT : France et Colonies : 2 frs. - Étranger : 3 frs. PAIEMENT par mandat (Contre remb. : frais 3 frs.) Pas d'envoi contre remb. à l'Étranger.

BELLARD - P - THILLIEZ
HYGIÈNE
55, Rue Notre-Dame-de-Lorette, PARIS-9^e
Maison de confiance, la plus ancienne, la plus connue
Magasins ouverts de 9 à 19 heures. (Vente discrète)
Même maison : 22, Faub. Montmartre (8^e boulevard)

MEURTRES CHEZ LES NUDISTES

(Suite de la page 7.)

Je crois que, dès demain, au petit jour...

Il faut que je prévienne M^{lle} Smith. fit René.

Quittant la salle à manger, le journaliste se dirigea vers la bibliothèque, mais, comme il longeait le couloir circulaire, le bruit d'une discussion monta à ses oreilles. Il se pencha doucement par-dessus la rampe qui surplombait le terre-plein du village et aperçut, à quelques mètres, un couple adossé à la maison. Il reconnut alors John Wilson et Miss Irma Schœll.

La jeune femme faisait des efforts pour s'en aller, mais le garçon l'avait enlacée d'un de ses bras musclés et il riait doucement des efforts de sa prisonnière.

René entendit la jeune femme supplier à voix basse :

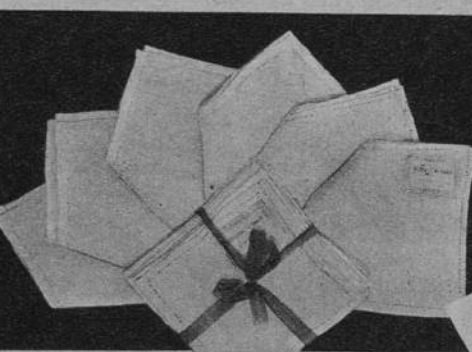
— Non, John, pas ce soir. Mes nerfs sont à bout... Je suis morte...

— Pauvre chou ! ricana l'homme. Je vais te ressusciter...

Il courbait la jeune femme sous son étreinte, cherchait sa bouche. Sous la lumière lunaire, la chevelure rousse d'Irma avait des reflets sombres à mesure qu'elle se débattait. Puis l'étreinte se fit si violente qu'Irma gémit sourdement et s'abandonna. Alors, le colosse la souleva dans ses bras et traversa le terre-plein en courant...

(A suivre.)

G. V.



PRIME N° 1.

AU CHOIX :
Prime n° 1. — DOUZE MOUCHOIRS BLANCS en fine toile pur fil de Cholet, ourlés à jours.



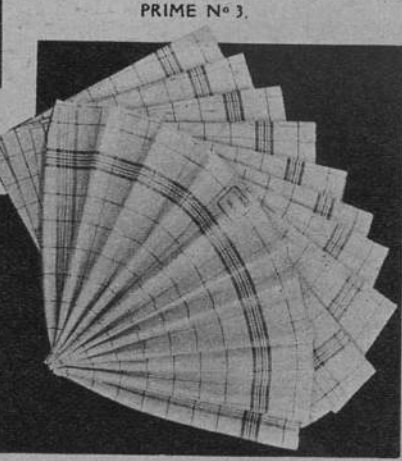
PRIME N° 2.

Prime n° 2. — UN PORTE-MINE WAHL-EVERSHARP à mine rentrante, ébonite marbrée de couleur.

Prime n° 3. — SIX TORCHONS VERRIÈRE mi-lin, litéaux rouges (0^m,60 x 0^m,80).

PRIMES GRATUITES

OFFERTES AUX ABONNÉS de **POLICE-MAGAZINE** habitant la France ou ses Colonies (Consulter notre tarif d'abonnement, ci dessous.)



PRIME N° 3.

Pour recevoir l'une de ces primes, joindre au montant de l'abonnement, pour frais de port et d'emballage, 1 fr. 25 pour les primes n° 1 et 2 et 3 fr. 30 pour la prime n° 3.

"POLICE-MAGAZINE"
Direction - Administration - Rédaction
3, rue Taitbout, PARIS (IX^e)
Téléph. : Taitbout 59-68. — Compte Ch. Post. 259-10. R. C. : Seine 64-345

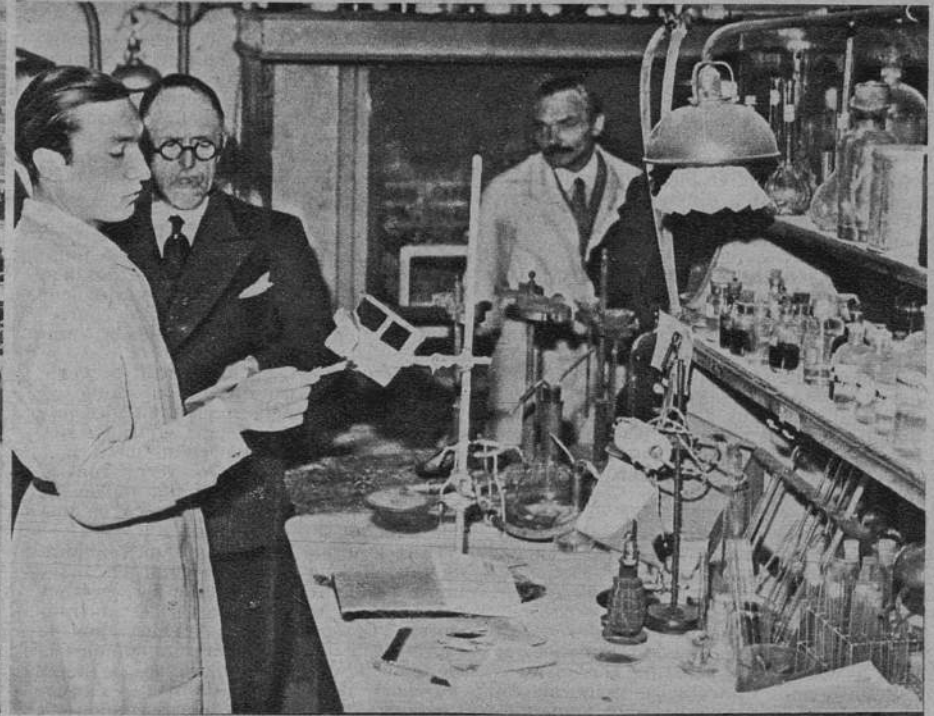
ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE...	Un an (avec primes) ...	60 fr.
	Un an (sans prime) ...	47 fr.
	Six mois ...	30 fr.
ÉTRANGER...	Un an ...	54 fr.
	Six mois ...	34 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.



L'enquête se poursuit toujours concernant la double explosion des rues Boissière et de Presbourg, mais, jusqu'à présent, aucune piste sérieuse n'a été suivie par la police. Nos documents représentent : à gauche, les funérailles solennelles des agents Truchet et Leguier, tués sous les



décombres de l'immeuble de la Confédération générale du patronat ; à droite, M. Kling, directeur du laboratoire municipal, regardant un de ses aides en train de manipuler précautionneusement un paquet suspect qui vient de lui être soumis. (K. et S. A. F. R. A.)



Décidément, le terrorisme est tout à fait à l'ordre du jour, à Paris comme en province. Les enquêteurs ont découvert une association occulte, celle des « Cagoulards », tandis qu'une bombe incendiait une usine à Marseille. Voici, à gauche : les enquêteurs sur les lieux



du sinistre, à Marseille ; à droite : on a recueilli, au laboratoire municipal, quelques spécimens des grenades saisies au cours des perquisitions opérées à Paris chez les « Cagoulards ». (K. et N. Y. T.)



Ces « Cagoulards » sont d'anciens membres des partis d'extrême-droite qui, jugeant que leurs chefs ne faisaient pas preuve d'une activité suffisante, avaient décidé de s'organiser eux-mêmes. Ils avaient des ramifications en province et des enquêtes ont été effectuées

dans de nombreuses villes. Quatre adhérents de la mystérieuse organisation ont été arrêtés à Paris. Ce sont, de gauche à droite : Michel Harispe, Paul Renne, Henri Place et Robert Léger.